

Pour l'assassinat d'un jeune à Ath-Yenni (Tizi-Ouzou)
Peine capitale pour un père et son fils

P05

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du citoyen 24ème année

N°7089 - MERCREDI 22 JANVIER 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Banque de Développement Local (BDL)
**Ouverture du capital avec
44,2 millions de nouvelles
actions mises en vente**

P04



Attaf préside une réunion
du Conseil de Sécurité
sur le terrorisme

Une expansion inquiétante en Afrique

Lire en page 03

ORAN P07

Plus de 400 milliards de budget FFCL- PCD distribués aux communes

**Les maires «n'ont jamais osé
rêver de ces montants»**

**Lutte contre la corruption
«L'Algérie a fait de grands progrès»**

Université d'Oran 1

61 postes de formation en doctorat pour 2024-2025



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Elimination des déchets des explosions nucléaires dans le désert algérien

Goudjil exige de la France à assumer pleinement sa responsabilité



Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a réitéré, lundi, la position de l'Algérie, qui exige de la France d'assumer pleinement sa responsabilité dans l'élimination des déchets des explosions nucléaires réalisées dans le désert algérien pendant la période coloniale. Dans une brève allocution au terme d'une plénière au Conseil de la nation, consacrée à la présentation, par la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, du projet de loi relatif à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, M. Goudjil a invité la commission spécialisée du con-

seil (équipement et développement local) à intégrer dans son rapport "la nécessité d'accélérer la promulgation des textes réglementaires relatifs audit projet" et à "mettre en exergue la position de l'Algérie, à travers le Conseil de la nation, exigeant de la France d'assumer pleinement sa responsabilité dans l'élimination des déchets des explosions nucléaires réalisées par le colonisateur français dans le désert algérien pendant la période coloniale". "Le peuple algérien, notamment les habitants des régions concernées par ces explosions, continue à ce jour de souffrir de leurs effets délétères", a-t-il ajouté.

Sawt Echaâb

Osmani souligne l'importance de renforcer le front intérieur



Le président du parti "Sawt Echaâb", M. Lamine Osmani, a souligné, lundi, l'importance de renforcer le front intérieur et la nécessité pour la classe politique nationale d'être au diapason de la position de l'Etat dans la défense des intérêts du pays. Dans une déclaration au terme de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Osmani a affirmé que "l'Algérie a besoin de tous ses enfants" dans les circonstances actuelles, ajoutant que "la classe politique nationale accompagne l'Etat algérien dans la défense de ses intérêts, car c'est notre devoir envers

la patrie". Dans ce cadre, le président de "Sawt Echaâb" a rappelé que "l'Algérie adopte aujourd'hui une vision pragmatique dans la défense de ses intérêts", ce qui "a porté un coup aux parties qui ont pris l'habitude de pécher en eau trouble". Selon M. Osmani, sa rencontre avec le président de la République a permis d'ouvrir "un débat sérieux sur les différents dossiers politiques et socioéconomiques" et d'évoquer "les projets de loi relatifs aux Collectivités locales", des textes qui constituent, a-t-il dit, "un saut qualitatif à même de consolider le rôle de l'élu et son rapport avec l'Administration".

Présidence de la République

Tebboune met fin aux fonctions du wali de Béchar Mohamed Saïd Ben Kamou

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, lundi, aux fonctions du wali de Béchar, M. Mohamed Saïd Ben Kamou, et décidé de nommer à sa place, M. Ahmed Benyoucef, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. Le président de la République a également "décidé de nommer M. Hamidat Mohamed en tant que wali délégué de la circonscription administrative de Bab El Oued", selon le communiqué.

Fortification de l'Etat et consolidation de sa sécurité

Le FFS plaide pour la construction d'un front national solide



Le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), M. Youcef Aouchiche, a indiqué, lundi, que la fortification de l'Etat et la consolidation de sa sécurité passent par la construction d'un front national solide. Dans une déclaration au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Aouchiche a affirmé: "Au cours de cette rencontre, nous avons défendu ce que nous considérons comme des évidences, à savoir que le bouclier le plus efficace pour fortifier notre Etat et consolider sa sécurité nationale demeure la construction d'un front national solide, privilégiant l'approche politique dans le traitement de la chose publique". Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de "l'examen de la situation politique nationale générale" et de "l'échange de vues à ce sujet", a-t-il dit, soulignant qu'elle intervient

"dans un contexte international et régional marqué par des mutations géopolitiques profondes et inédites et la multiplication des menaces et provocations à l'encontre de notre pays". A ce propos, M. Aouchiche a réaffirmé le rejet par le FFS de toute ingérence dans les affaires intérieures de l'Algérie. "Nos relations internationales doivent être d'égal à égal et reposer sur le respect et la sacréité de notre souveraineté nationale", a-t-il insisté. Il a en outre souligné que sa rencontre avec le président de la République avait permis "un débat riche, franc et responsable, au cours duquel nous avons souligné la nécessité d'une approche politique de réforme globale visant à consacrer le changement par l'ouverture politique, la consolidation de la démocratie et la réalisation du développement économique durable et du bien-être social".

Ramadhan

Rencontre sur l'organisation de la filière avicole et l'approvisionnement du marché

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a présidé une rencontre de coordination avec les membres de la Fédération nationale des aviculteurs (FNAV) pour débattre de plusieurs thèmes liés à l'organisation de la filière avicole et à l'approvisionnement du marché durant le prochain Ramadhan, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre qui s'est déroulée, lundi, en présence de cadres centraux du ministère s'inscrit dans le cadre du dialogue et de la coordination constante entre les acteurs dans les différentes filières agricoles, ajoute le document. La rencontre a été ponctuée par "le débat de plusieurs thèmes liés à l'organisation de la filière avicole qui connaît actuellement une stabilité en termes de production et de prix, en sus de l'approvisionnement du marché durant le mois de Ramadhan", conclut le communiqué.

Attaf préside une réunion du Conseil de Sécurité sur le terrorisme Une expansion inquiétante en Afrique

Par B.Habib

Le monde s'est détourné du vrai problème que vit aujourd'hui l'Afrique dont certains pays sont noyés dans des conflits intenables et dans des activités terroristes. Il s'ensuit alors qu'une grande responsabilité incombe à l'Algérie qui préside le Conseil de sécurité dans le domaine de la lutte contre le terrorisme en Afrique et la préservation de la paix et de la sécurité dans ce continent. Sans nul doute, l'Algérie a bénéficié, à travers son élection, en tant que membre non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, d'un large consensus et d'un soutien international pour poursuivre son œuvre de défense des causes régionales et internationales, le maintien de la paix et de la sécurité internationales, le renforcement de la lutte contre le terrorisme dans le monde et en Afrique, la protection des couches déshéritées entre autres. Pour la quatrième fois de son histoire, l'Algérie a gagné son pari de faire entendre la voix de l'Afrique sur le toit international. Il est cependant un phénomène qui a pris de l'ampleur ces dernières années dans le continent. Il s'agit de l'expansion de ce qui est appelé «armées terroristes» au lieu de «groupes terroristes». Un phénomène qui puise sa source dans les recrutements incessants, dans les rangs des terroristes, aidés en cela par les mercenaires et les lobbies étrangers qui cherchent à déstabiliser les régions du monde. Quel rôle de premier plan entend jouer l'Algérie? Dans ce contexte, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a chargé son ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, d'une mission importante. En effet, M. Attaf devait présider, ce mardi à New York, la réunion ministérielle du Conseil de sécurité (CS) sur "la lutte contre le terrorisme en Afrique". Il s'agit d'un événement phare de la présidence algérienne du Conseil de sécurité pour le mois de janvier. Cette réunion est destinée à "débattre de l'expansion des activités terroristes en Afrique et des menaces qu'elles représentent pour la sécurité et la stabilité des pays africains", a souligné M. Attaf, lors d'une récente conférence de presse où il avait présenté le bilan de l'action diplomatique de l'Algérie en 2024. L'Algérie a déjà réalisé des prouesses, réussissant à attirer l'attention du Conseil de sécurité sur la menace des groupes financiers occultes dans le financement des activités subversives et terroristes. Dans un entretien à la chaîne de télévision AL24 News, accordé la veille de la tenue de cette réunion, le ministre a indiqué que la décision de l'Algérie d'organiser une réunion de haut niveau sur ce phénomène est dictée par la nécessité d'"attirer l'attention sur ce fléau en Afrique". Le ministre a rappelé que cette "grande responsabilité incombe à l'Algérie", le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, étant porte-parole de l'Afrique, en matière de lutte contre le terrorisme et chargé de "suivre ce dossier au

nom du continent". "L'Algérie a constaté récemment que la communauté internationale s'était détournée de ce fléau persistant en Afrique. C'est pourquoi, nous avons souhaité, à travers cette initiative (réunion ministérielle au Conseil de sécurité), à réengager la communauté internationale et l'amener à s'intéresser à ce fléau et ce, à la lumière de quatre données", a-t-il expliqué. Le ministre a noté, dans ce contexte, une "expansion" du terrorisme en Afrique, au moment où ce phénomène "recule dans plusieurs régions du monde". M. Attaf a fait remarquer, à ce titre, que "le terrorisme s'est renforcé en termes d'effectifs", soulignant, en ce sens, qu'il nous est difficile aujourd'hui de parler de groupes terroristes, mais plutôt d'armées terroristes, au vu du nombre croissant de recrues dans leurs rangs». La menace posée par le terrorisme dans le continent a considérablement augmenté ces dernières années, selon le ministre des Affaires étrangères qui a relevé "une véritable évolution chez les groupes terroristes en Afrique". Ces derniers, a-t-il poursuivi, "ont réussi à se procurer des armes sophistiquées utilisées dans des opérations que je qualifierai de militaires". Il a affirmé avoir constaté "chez les groupes terroristes une maîtrise des tactiques et des stratégies militaires qui montre la dangereuse évolution du terrorisme en Afrique" d'où la nécessité d'organiser cette réunion au Conseil de sécurité de l'ONU pour débattre de la meilleure approche à adopter pour gérer la réponse à la menace terroriste. D'ailleurs, un projet de déclaration présidentielle, proposé par l'Algérie, dans le cadre de la réunion, est en négociation. Le Conseil, rappelons-

le, avait adopté une déclaration présidentielle sur la menace posée par le terrorisme en Afrique. La déclaration affirmait que la présence du terrorisme et de l'extrémisme violent, propice au terrorisme, peut compromettre le développement social et économique des Etats touchés. Il y a quelques jours, le Conseil de sécurité des Nations unies avait franchi une étape "décisive" dans la lutte contre le financement du terrorisme, en entérinant l'adoption par son Comité contre le terrorisme d'un ensemble de principes directeurs qui portent désormais le nom de l'Algérie: "Les Principes Directeurs de l'Algérie". Fruit d'un processus de négociation intense d'une année entière, sous la présidence algérienne du Comité contre le terrorisme, cette réalisation diplomatique majeure qui vient s'ajouter aux précédentes réalisations durant le mandat de l'Algérie au Conseil de sécurité, établit un nouveau cadre international pour faire face aux défis posés par l'évolution rapide des technologies financières. Ces principes directeurs répondent à une préoccupation croissante de la communauté internationale face à l'utilisation abusive des innovations financières par les groupes terroristes. Au terme d'une année de son mandat au Conseil de sécurité des Nations unies (2024-2025), l'Algérie laisse déjà une empreinte significative dans l'architecture internationale de lutte contre le terrorisme. L'adoption des "Principes de l'Algérie" sur le financement du terrorisme par les nouvelles technologies constitue un héritage tangible de cette participation, marquant ainsi une contribution historique à la paix et la sécurité internationales.

Avant-projets de code communal et de wilaya Des prérogatives plus larges aux élus et une gestion moderne des Collectivités locales

Des élus ont salué, lundi à Alger, les dispositions contenues dans les avant-projets de code communal et de wilaya qui sont au diapason des exigences de la gestion moderne des collectivités locales et accordent des prérogatives plus larges aux élus, mettant fin ainsi à l'ère des blocages dans les assemblées élues. Invité de la Radio nationale, le président de la commission des affaires juridiques du Conseil de la nation, Mohamed Laid Ballaa a indiqué que la révision de ces deux textes de loi s'inscrivent dans le cadre de "la concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour une réforme radicale des institutions de l'Etat", estimant que la révision du mode de gestion des assemblées élues s'inscrit dans une démarche visant à améliorer le service public et à moderniser la gestion de la structure publique. Selon le même responsable, les propositions présentées en la matière "permettent d'assurer aux élus locaux toutes les conditions financières et juridiques" en vue d'accomplir pleinement leurs missions, et partant, "con-

crétiser la nouvelle vision du mode de gestion des assemblées communales et de wilaya", à travers notamment "la libération des initiatives, la création de la richesse et le partenariat économique avec les secteurs public et privé". L'avant-projet, ajoute M. Ballaa, inclut également un ensemble de dispositions à même "d'élargir les prérogatives des représentants du peuple et de mettre un terme au phénomène du blocage dont pâtissent plusieurs assemblées communales". A son tour, le membre de l'Assemblée populaire nationale (APN), Allal Bouteldja a estimé que l'avant-projet de loi, "en dépit de certaines lacunes, répond aux aspirations des citoyens, en vue de promouvoir le service public", mettant l'accent sur la nécessité de "promouvoir les textes d'application des lois, une fois adoptées". L'intervenant s'est également félicité des dispositions relatives à la dépénalisation de l'acte de gestion et à la révision des modalités et conditions des poursuites judiciaires, afin "d'atténuer la pression sur les élus locaux", lors de l'accomplissement de leurs missions.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Essais nucléaires français: les lourdes séquelles

Pas de droit de prescription pour les crimes coloniaux ...notamment les crimes génocidaires et ceux commis sous des motifs trompeurs. A Reggane (région de Béchar), on a tué des gens sous le prétexte qu'on faisait des expériences au service de la science et dans l'intérêt de la civilisation. Ces indigènes non civilisés ont été sacrifiés par des gens civilisés. Ils ont été présentés comme des cobayes pour l'éloge de la science, du savoir et des armes de destruction massive. Il n'y a pas, au fait, un dossier aussi grave qui a été manipulé à volonté comme celui des essais nucléaires français en Algérie. A l'aide de la complicité de quelques personnes douteuses ou quelques milieux douteux, pour ne pas dire collaboratrices, le dossier des essais nucléaires a été vidé de son contenu notamment la portée criminelle. Nous sommes face à des crimes qui ont été commis par pré-méditation. Nous sommes, pratiquement, très loin de la version «officielle française» présentant les morts comme étant des victimes de quelques accidents survenus involontairement, au cours des essais. Le hic, c'est que parmi ces victimes, il y avait même des militaires français avec quelques bédouins algériens qui se trouvaient par malchance dans les parages. Ils seraient soit tués sur place ou contaminés par les radiations à vie. Le problème n'est pas là. Il se trouvait anguille sous roche dans les prisonniers de droit commun –environ une centaine – transférés à partir de la prison de Mascara. Ils ont été emmenés sur les sites des essais, afin de servir de rats de labo. Ainsi, l'on cherchait à connaître l'impact de l'effet nucléaire sur le corps d'un être humain et ce, sur des distances variées, constatées à partir du centre (point zéro) de la déflagration. Cette thèse a été occultée au cours des soixante dernières années pour des raisons que l'on savait tous. De toute façon selon des sources crédibles à nos yeux, les essais avaient continué à être pratiqués jusqu'au milieu des années 1970, soit une douzaine d'années après l'indépendance. Ce sont les clauses secrètes des accords d'Evian dont pas mal de gens ignoraient ou reniaient l'existence de telles clauses. D'ailleurs, ce n'est pas pour rien que l'on les désignait de clauses secrètes. Elles ont été inscrites sur un «chapitre spécial». Pour être sincère et loyal à ce sujet extrêmement sensible, les gouvernements successifs, depuis l'indépendance, avaient fait preuve d'une grande passivité sur ce dossier inspirant regrets et déceptions. Ce cas n'était soulevé que pour des raisons purement démagogiques.

Sécurité de la mémoire nationale Clôture des travaux du colloque national

Les travaux du colloque national : "De la sécurité de la Mémoire nationale à l'immunité de la nation souveraine", ont été clôturés, lundi soir au cercle national de l'armée de Beni Messous (Alger), lors duquel les participants ont appelé à faire preuve de conscience des défis actuels et à mettre en place une approche globale à même de contrecarrer les tentatives ciblant la mémoire et l'histoire. Dans un communiqué sanctionnant les travaux du colloque organisé par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, les participants ont affirmé que la sécurité de la mémoire faisait partie intégrante de la sécurité nationale de l'Algérie, étant un message de nos glorieux chouhada que les citoyens doivent défendre. Il a également été souligné que "la vision prospective réfléchie de l'Etat algérien pour sécuriser son espace souverain témoigne de son génie stratégique lui ayant permis de comprendre les enjeux internationaux et les défis actuels, notamment ceux concernant la sacralité de l'histoire et de la mémoire nationales. Les participants ont appelé, dans ce sens, à "la mise en place d'un groupe de recherche à caractère participatif entre le ministère des Moudjahidine, l'Ecole nationale de l'intelligence artificielle et de la cybersécurité, et le Haut-commissariat à la numérisation, afin de développer une approche nationale pour contrer toute tentative ciblant la mémoire et l'histoire".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Pétrole, l'OPEP face à Trump

L'OPEP prévoit une croissance continue de la demande mondiale de pétrole en 2025 et 2026, soutenue par une économie mondiale robuste, notamment en Asie et dans d'autres économies développées. La demande devrait augmenter de 1,45 million de barils par jour (Mb/j) en 2025, atteignant 105,27 Mb/j, et de 1,43 Mb/j en 2026 pour atteindre 106,63 Mb/j. En 2024, la consommation mondiale était de 103,82 Mb/j. Selon le rapport de l'OPEP, la croissance mondiale, estimée à 3,1% en 2025 et à 3,2% en 2026, soutiendra la hausse de la demande de pétrole. Cette progression repose sur la normalisation prévue de l'inflation et l'ajustement des politiques monétaires des grandes économies. Les perspectives économiques sont positives pour des pays comme la Chine et l'Inde ainsi que d'autres économies en développement. Aux États-Unis, la croissance devrait atteindre 2,4% en 2025 et 2,3% en 2026. Le Japon maintiendra une progression modérée de 1% pour ces deux années. En Chine, la croissance sera de 4,7% en 2025 et 4,6% en 2026, tandis que l'Inde enregistrera une hausse notable de 6,5% sur les deux années. Le Brésil verra également une légère amélioration, avec 2,3% en 2025 et 2,5% en 2026. L'OPEP prévoit une augmentation de la demande mondiale de pétrole de 1,4 mb/j en 2025 et 2026, principalement tirée par la croissance économique en Asie, en Inde, en Chine et dans d'autres régions non membres de l'OCDE. Cette hausse sera portée par les secteurs des transports, de l'industrie et de l'agriculture. L'offre mondiale de pétrole devrait également croître, notamment grâce aux États-Unis, au Brésil, au Canada et à la Norvège, atteignant 55,38 mb/j en 2026, soutenue par des investissements pétroliers estimés à 278 milliards de dollars. L'avenir du pétrole dépendra fortement des politiques de la nouvelle administration américaine. Donald Trump pourrait viser à augmenter significativement la production pétrolière des États-Unis, nécessitant des prix plus élevés. Cela pourrait entraîner des sanctions renforcées contre l'Iran et le Venezuela, réduisant l'offre mondiale d'environ 1,7 million de barils par jour. Les incertitudes entourant les sanctions contre la Russie et la gestion du conflit en Ukraine influenceront également les marchés, tout comme les tensions géopolitiques au Moyen-Orient, atténues récemment par un cessez-le-feu à Gaza. La dynamique des droits de douane et des restrictions mondiales jouera un rôle clé dans l'équilibre entre offre et demande, façonnant les tendances futures des prix du pétrole.

Barrages**Un taux de remplissage national avoisinant les 35%**

Le taux de remplissage des barrages a atteint près de 35% au niveau national, un chiffre appelé à augmenter "considérablement" grâce aux dernières précipitations, a annoncé samedi le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal. "Le taux de remplissage des barrages a atteint, jusqu'au 16 janvier courant, 34,96% au niveau national, et devrait augmenter significativement, du fait des pluies abondantes ces derniers jours", a indiqué M. Derbal à la presse, en marge d'un colloque national des cadres du secteur organisé par son département pour la présentation du bilan et des perspectives du Service public dans le domaine de l'Hydraulique. Derbal a précisé que le plan du ministère pour l'approvisionnement des citoyens en eau potable était basé sur un scénario prévoyant l'absence totale de pluie au cours de l'année, soit le pire scénario, afin de garantir l'approvisionnement des citoyens "dans toutes les circonstances via les moyens mis à disposition par l'Etat". Concernant l'approvisionnement des citoyens en eau potable durant le mois de Ramadan prochain, M. Derbal a rappelé la prise de plusieurs mesures "pour remédier aux lacunes d'alimentation dans certaines régions, notamment en libérant des quantités d'eau des barrages et en adaptant les horaires de distribution aux spécificités du mois sacré".

Produits sidérurgiques**Algerian Qatari Steel a exporté 700.000 tonnes en 2024**

La société Algerian Qatari Steel (AQS), implantée dans la zone industrielle de Bellara, dans la commune d'El Milia (Jijel), a exporté près de 700.000 tonnes de produits sidérurgiques en 2024, a indiqué, dimanche le directeur général-adjoint de l'entreprise, Sofiane Chaib Setti. Le responsable a rappelé qu'AQS "a pu accéder, grâce à la qualité de ses produits, à de nombreux marchés internationaux, ce qui lui a permis d'exporter quelque 700.000 tonnes d'acier et dérivés vers 36 pays". Chaib Setti a ajouté que ces exportations ont généré "plus de 360 millions de dollars", ce qui reflète, selon lui, "l'implantation de l'entreprise dans l'orientation générale des pouvoirs publics vi-

sant à augmenter les exportations hors hydrocarbures". L'accès des produits de l'entreprise aux marchés internationaux et "la prise de parts importantes" s'expliquent, a encore indiqué le directeur général-adjoint d'AQS, par "le respect des normes et des standards exigés par les différents pays pour accepter tout produit". Pour M. Chaib Setti, "l'obtention de certificats internationaux de conformité en matière de qualité a permis à la société d'intégrer sans problème la plupart des marchés européens, américains et asiatiques", et lui a également permis de remporter le titre de "meilleur exportateur algérien vers l'Afrique pour l'année 2024". Le chiffre d'affaires de la société Algerian Qatari

Steel a atteint, en 2024, pas moins de 139 milliards de dinars, tandis que le volume de production a dépassé les deux (2) millions de tonnes de produits sidérurgiques, dont 66% ont été orientés vers le marché national et 34% vers l'exportation. Ces chiffres reflètent "la compétitivité du produit algérien sur les plus prestigieux marchés internationaux", a affirmé M. Chaib Setti, révélant que l'objectif fixé dans un proche avenir est d'atteindre un volume d'exportation de 2,7 millions de tonnes sur 4 millions de tonnes représentant la production annuelle totale de la société et ce, après la mise en œuvre de la deuxième phase du projet d'extension dont l'entrée en service est prévue pour 2028.

Banque de Développement Local (BDL)**Ouverture du capital avec 44,2 millions de nouvelles actions mises en vente**

La Banque de Développement Local (BDL) a ouvert, lundi, à travers la souscription en Bourse, son capital social, avec l'émission de 44,2 millions de nouvelles actions pour souscription, au prix unitaire de 1400 DA. L'opération, qui se poursuivra jusqu'au 20 février prochain, vise à lever un montant total de 61,88 milliards de DA, dont 44,2 milliards de DA au titre de l'augmentation de capital, et une prime d'émission de 17,68 milliards de DA, ce qui permettra à terme, de porter le capital social de la BDL de 103,2 milliards de DA à 147,4 milliards de DA. L'offre concerne toutes les catégories (personnes physiques et morales, et investisseurs professionnels), la souscription étant disponible au niveau de l'ensemble des agences commerciales ou à travers les intermédiaires en opérations de Bourse (IOB) agréés. Les intermédiaires en opérations de Bourse (IOB) chargés de la vente des actions seront représentés au niveau des six (6) banques publiques, à savoir la Banque nationale d'Algérie (BNA), la Banque extérieure d'Algérie (BEA), la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep - Banque), la Banque de Développement Local (BDL), le Crédit Populaire d'Algérie (CPA), et la Banque d'agriculture et du développement rural (BADR), en plus de la Société Générale Algérie (SGA), et des sociétés "Tell Markets" et "Invest Market". Les actions mises en vente, représentant 30% du capital de la Banque, sont réparties comme suit: 17,68 millions d'actions réservées aux personnes physiques de nationalité algérienne résidentes (soit 40% du total des actions mises en vente), 13,26 millions d'actions aux investisseurs professionnels (30%) et 13,26 d'actions aux personnes morales de droit algérien (30%), le seuil minimal d'achat ayant été fixé à 10 actions. Les participants à cette opération bénéficieront "d'une garantie financière et d'un dividende annuel atteignant les 13% outre une quote-part de 4,75% des bénéfices de la banque pour 2024 sachant que l'opération de souscription s'effectue début

2025, selon de précédentes déclarations du Directeur général de la BDL, Youcef Lalmas, qui a affirmé que "ces bénéfices seront exonérés d'impôts pour une période de cinq ans". La BDL avait lancé sa campagne de sensibilisation et ses rencontres de proximité sur l'ouverture de son capital et les modalités de souscription dans plusieurs wilayas, a déclaré, à l'APS, le vice-directeur général commercial de la Banque, Mohamed M'barek, affirmant que ces campagnes qui "ont suscité un grand intérêt chez les citoyens et les investisseurs se poursuivent pour englober toutes les wilayas du pays". Le 4 décembre dernier, le Conseil des participations de l'Etat (CPE) a donné son accord pour l'ouverture partielle du capital de la BDL, à hauteur de 30%, en vue de son introduction en Bourse d'Alger. De son côté, la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) a validé la notice d'information concernant l'offre publique de vente, lors d'une réunion tenue à la fin du même mois.

Pétrole**L'OPEP prévoit une croissance de la demande en 2025 et en 2026**

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) s'attend à une croissance de la demande mondiale de pétrole en 2025 et en 2026, soutenue par l'économie mondiale qui devrait connaître une croissance "robuste et continue", notamment en Asie et dans d'autres économies développées. La croissance de la demande mondiale de pétrole devrait croître de 1,45 million de baril par jour (Mb/j) en 2025 pour atteindre un total de 105,27 mb/j, alors qu'en 2024, la consommation mondiale avait atteint 103,82 mb/j, a indiqué l'OPEP dans son dernier rapport mensuel consacré au marché pétrolier. Pour l'année 2026, l'Organisation prévoit également une hausse de la consommation mondiale de pétrole qui serait de l'ordre de 1,43 mb/j pour un total de 106,63 mb/j. Selon le rap-

port, la hausse de la demande mondiale en brut est le fait de la croissance de l'économie mondiale qui devrait connaître une croissance robuste et continue de 3,1% en 2025 avec une légère accélération à 3,2% en 2026, tout en soulignant des "perspectives positives qui sont soutenues par la normalisation anticipée de l'inflation et les ajustements correspondants des politiques monétaires dans les principales économies". A l'exception de la zone euro et du Japon qui devraient connaître une amélioration progressive de leurs taux de croissance modestes, les prévisions de croissance établies par l'OPEP en 2025 sont révisées à la hausse pour les principaux pays consommateurs de pétrole notamment la Chine et l'Inde, ainsi que d'autres économies en développement. Ainsi, la croissance des Etats Unis de-

vrait atteindre 2,4% en 2025, contre 2,3% en 2026, le Japon à 1% en 2025 et une croissance similaire en 2026, la croissance de la Chine pour 2025 reste à 4,7%, et celles pour 2026 à 4,6%. Les prévisions de croissance économique de l'Inde sont révisées à la hausse à 6,5% pour 2025 et devraient également croître au même niveau en 2026.

Quant au Brésil, les prévisions sont révisées à la hausse à 2,3% et devraient encore augmenter à 2,5% en 2026. Dans ce contexte, l'OPEP a soutenu que la demande mondiale de pétrole devrait augmenter respectivement de 1,4 mb/j en 2025 et en 2026, soutenue par une activité économique toujours solide en Asie et dans d'autres pays non membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Prise en charge des personnes aux besoins spécifiques Les efforts de l'Etat soulignés

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soarya Mouloudji, a souligné, lundi à Blida, les efforts consentis par l'Etat pour la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, à travers les programmes et projets destinés à leur profit. La ministre, qui supervisait la pose de la première pierre de réalisation d'un centre psychopédagogique pour enfants handicapés dans la commune de Bougara, a affirmé que "l'Etat est déterminé à renforcer le nombre d'écoles de formation et d'enseignement destinées à cette catégorie sociale, en vue de lui assurer une prise en charge idoine". Elle a souligné, à ce titre, que le secteur de la solidarité nationale compte 239 établissements, entre centres et écoles pour sourds-muets et non-voyants, accueillant plus de 36.000 enfants, dont l'encadrement est as-

suré par 15.000 enseignants, éducateurs, pédagogues et psychiatres. "La réalisation de ce type d'établissements se poursuivra à travers tout le pays", a-t-elle ajouté. Mme. Mouloudji a, également, fait cas de 107 centres socio-médicaux relevant d'associations dédiées aux enfants autistes, et bénéficiant d'un accompagnement de la tutelle pour le renforcement de leurs capacités pédagogiques. A cela s'ajoutent 1.454 classes d'intégration scolaire dans le secteur de l'éducation nationale. Par ailleurs, la ministre de la Solidarité nationale a affirmé la poursuite des efforts de soutien de la femme au foyer, à travers notamment le programme national d'intégration économique de la femme rurale, lancé en coordination avec le ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises. Ce programme prévoit notamment des sessions de formation au profit

des femmes rurales, pour les aider à améliorer leurs performances, renforcer leurs compétences et développer leurs aptitudes dans diverses spécialités. A la maison de l'artisanat d'Ouled Yaich, la ministre a visité une foire de produits de femmes productrices et rurales, notant que ce type de manifestations s'inscrit dans le cadre de la politique de promotion menée par son département ministériel "pour faire connaître les produits et les créations des femmes rurales". A noter que la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a donné le coup d'envoi d'une caravane de sensibilisation sur les risques liés aux fuites de gaz. Elle a, également, inspecté plusieurs établissements relevant de son secteur, dont une école pour jeunes non-voyants, une école de sourds dans la ville de Blida et "Dar -Rahma" de Chréa.

Education

Une commission nationale pour examiner la qualité de l'enseignement

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a fait part, lundi à Tindouf, de la mise en place d'une commission nationale chargée d'examiner la question de la qualité de l'enseignement dans les différents paliers scolaires. Une commission nationale devant plancher sur "la question de la qualité de l'enseignement, à dévoiler ultérieurement, a été mise en place par le ministère de l'Education nationale, en application des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, soucieux de l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'accompagnement du processus pédagogique dans les différents paliers scolaires", a affirmé le ministre, en marge de sa visite de travail dans la wilaya. M. Saâdaoui a indiqué, dans ce cadre, que "le nouveau statut, qui comporte de nombreux acquis, devra permettre d'atteindre la qualité de l'enseignement, à travers la méthodologie et les matières enseignées ainsi que l'allègement du volume horaire, à la satisfaction aussi bien des élèves que des enseignants". Et

d'ajouter: "L'Etat prend en charge la réalisation des structures pédagogiques, en vue d'atteindre les objectifs escomptés", parallèlement à "la stratégie de recrutement des promus du secteur, issus des écoles normales supérieures, qui ont la priorité en matière de formation et de recrutement au sein du secteur de l'éducation nationale". "Le ministère s'emploie à déployer le réseau des écoles normales supérieures pour ouvrir de larges perspectives de formation au profit du secteur de l'éducation", a souligné, à ce propos, M. Saâdaoui. "Les installations pédagogiques réalisées font partie des moyens d'accompagnement administratifs et techniques de l'Etat, à l'effet d'atténuer la surcharge dans certains établissements pédagogiques et permettre aux élèves des nouvelles agglomérations et cités d'en tirer profit", a affirmé, en outre, le ministre, expliquant que "ces structures permettront, outre de lutter contre la surcharge de certains établissements, de générer de nouveaux emplois". Valorisant les missions et responsabilités assumées par l'enseignant,

le laborantin, le surveillant, l'administrateur et les autres membres du corps pédagogique, M. Saâdaoui a assuré que son département s'attèle à réunir les conditions, en fonction des moyens disponibles, en vue d'assurer un climat et des conditions appropriées aux enseignants et aux élèves. Accompagné des autorités de la wilaya, le ministre a procédé au lancement, au niveau de la cité "El-Hikma" à Tindouf, du projet de réalisation d'un collège, avant d'inaugurer, à la même cité, un lycée baptisé du nom du Moudjahid Mohamed Kacem. Le lancement des projets de deux écoles primaires à la cité El-Hikma et la cité "El-Moustakbel" ainsi que l'inauguration d'un collège dans la commune de Tindouf, ont figuré au programme de la visite du ministre de l'Education dans la wilaya. Au terme de sa visite de travail, le ministre s'est rendu à l'école primaire "Fadhila Saâdane" au chef-lieu de wilaya, pour s'enquérir des activités culturelles, sportives et des innovations des élèves, et de visiter des expositions d'artisanat et de travaux manuels.

Pour l'assassinat d'un jeune à Ath-Yenni (Tizi-Ouzou)

Peine capitale pour un père et son fils

Un père et son fils, qui ont comparu dimanche devant le tribunal criminel près la cour de justice de Tizi-Ouzou, ont été condamnés à la peine capitale dans une affaire d'assassinat, il y a une année environ, d'un jeune, H. Y., 28 ans, de la commune d'Ath Yenni. Les faits de cette affaire remontent au mois de juin 2024, lorsque les services de la Gendarmerie nationale avaient reçu un appel signalant un accident de la circulation sur le chemin communal N 6 à hauteur du village Ath Lahcene, selon l'arrêt de renvoi de l'affaire devant le tribunal criminel. Arrivés sur les lieux, les enquêteurs de la

gendarmerie ont découvert un véhicule renversé dans un ravin avec à son bord un homme décédé. Au bord de la route, la découverte de traces de sang et d'un objet tranchant en forme de lance ensanglanté a éveillé les soupçons des gendarmes quant à la cause de la mort de la personne et qui ne serait pas liée à un accident de la circulation. Les enquêteurs ont constaté la présence, non loin de l'endroit de l'accident, d'une maison dotée d'une caméra de surveillance. L'exploitation des vidéos a permis de révéler qu'il s'agissait d'un assassinat maquillé en accident de la circulation. Les auteurs du cri-

me sont un homme, Ch. K. âgé de 55 ans, et son fils, Ch. N. 24 ans, qui avaient bloqué la route à la victime, puis l'avaient frappé avec une lance jusqu'à ce qu'il rende son dernier souffle. Ils ont ensuite placé la dépouille dans le véhicule et poussé ce dernier dans un ravin pour faire croire qu'il s'agissait d'un accident de la route. Le visionnage de ces vidéos lors du procès a dévoilé l'horreur du crime, pour lequel le procureur général a requis la peine capitale contre le père et son fils. Le tribunal criminel a reconnu coupables d'assassinat les deux accusés qui ont été condamnés à la peine capitale.

Voyageurs vers l'Arabie Saoudite Un certificat de vaccination contre la méningite quadrivalente obligatoire

La compagnie nationale Air Algérie a fait état, lundi dans un communiqué, de l'obligation pour tous les voyageurs à destination de l'Arabie Saoudite de présenter un certificat de vaccination contre la méningite quadrivalente (ACWY), à compter du 10 février prochain. "Air Algérie informe son aimable clientèle qu'en application d'une instruction des autorités sanitaires du Royaume d'Arabie Saoudite, tous les voyageurs à destination du Royaume d'Arabie Saoudite devront impérativement présenter un certificat de vaccination contre la méningite quadrivalente et s'assurer d'avoir reçu les vaccins exigés au moins 10 jours avant le vol", lit-on dans le communiqué. "Seul le carnet de vaccination international portant le cachet officiel de l'Etat sera accepté", précise la même source. La décision sera appliquée à compter du 10 février 2025, au lieu du 1 février, comme annoncé préalablement, précise la compagnie nationale. Ainsi, Air Algérie a appelé tous les candidats à la Omra à se conformer aux instructions contenues dans cette annonce.

Sûreté de wilaya de Tébessa Saisie de plus de 23.000 comprimés psychotropes

Les éléments de la sûreté de wilaya de Tébessa ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de substances prohibées et saisi 23.612 comprimés psychotropes au chef-lieu de la wilaya, selon un communiqué publié hier par ce corps constitué. Agissant à la suite d'informations fiables faisant état de la présence d'un individu transportant à bord d'un camion frigorifique une importante quantité de substances psychotropes à des fins de trafic, les éléments de la brigade de recherche et d'intervention sont parvenus à déterminer l'heure et le lieu où le suspect avait l'intention de transporter cette drogue, selon le même document. Les mesures aussitôt prises par les policiers ont permis d'intercepter le véhicule et de le fouiller, après avoir interpellé le suspect, ce qui a abouti à la découverte de cette quantité de substances psychotropes, soigneusement dissimulée dans la structure du camion. A la suite d'une enquête approfondie, neuf (9) autres individus impliqués dans cette affaire ont été identifiés, avant d'être arrêtés à leur tour et conduits au siège de la brigade, selon le même communiqué qui précise que tous les suspects ont été déférés devant le parquet de Tébessa qui les a écroués pour les délits « d'acquisition, de détention et de transport de substances psychotropes pour leur vente dans le cadre d'un groupe criminel organisé ».

Onze blessés dans une collision entre un bus et un camion à Sétif

Un accident de la circulation route survenu ce mardi matin (08h48mn), sur la route nationale N° 75, à Aïn Arnat, wilaya de Sétif, a fait onze blessés, suite à une violente collision qui a impliqué un bus de transport de passagers et un camion, indique un communiqué de la Protection civile. Les victimes, souffrant de blessures de gravité variable, ont été prises en charge par les équipes de secours dépêchées sur place. L'intervention des services de la Protection civile est toujours en cours pour gérer les conséquences de cet accident et assurer la sécurité de la zone. Une enquête est également en cours pour déterminer les circonstances exactes de ce sinistre.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SAIDA
DAIRA D'EL HASSASNA
COMMUNE D'EL HASSASNA

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALE

(N° 01/2025)

NIS: 096220109028236

NIF: 42200200002004401009

Le président de l'APC d'el-hassasna lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimale pour Le Projet suivante :

*** REHABILITATION DU CHEMIN RELIANT LA RN 92 ET SIDI BEKADOURE SUR 3.5 KM(1^{er} tranche)**

Les entreprises qualifiées dans le domaine des travaux publics et intéressées par la présente d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimale peuvent retirer le cahier des charges auprès de bureau des marchés, contre paiement de 5.000.00 DA les offres doivent être obligatoirement accompagnées des pièces suivantes:

***CONDITIONS DE QUALIFICATION :**

* - qualification et classification Activité travaux publics principale (Catégorie 05 et plus)

*-(01) un Attestation de bonne exécution Similaire même nature des travaux projets réalisés délivrée par le maître d'ouvrage public comprend (03 km et plus BETON BITUMINEUX ou 3000 T BETON BITUMINEUX)

I/ DOSSIER DU CANDIDATURE

1/- Déclaration de candidature.

2/- Déclaration de probité.

3/- Document de délégation qui permettre a les personnes astreindre la société.

4/- Des documents permettre dévalues les capacités des candidats ou les soumissionnaires et les Sous-traitants

A/- Des documents concernant les capacités professionnelles :

* Qualification 05 et plus dans le domaine des travaux public activité principale

5/- Des documents concernant les capacités technique (Références professionnelles dûment justifiées par des attestations de bonne exécution signée par le maître d'ouvrage).

6/- numéro d'identification fiscale NIF.

7/- Copie de l'extrait du registre de commerce ré immatriculé.

8/- Copie du statut de l'entreprise « Société » (s'il s'agit de SARL ou EURL)

9/- Attestation de dépôts des comptes sociaux valide pour l'année de la date de dépôt des plis (s'il s'agit de SARL ou EURL)

10/- Un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, Et du gérant ou du directeur général lorsqu'il s'agit d'un sociét�数 datant de moins de 03 mois.

11/- Un extrait de rôle apure de moins de (03) mois ou avec échéancier de règlement

12/- Attestations de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH.

13/- attestation bancaire de solvabilité.

14/- Un état faisant ressortir la liste du matériel de l'entreprise (copies des cartes grises avec photocopies des assurances et des certificats de contrôle technique pour les moyens roulants soumis à ce document. Le maître de l'ouvrage peut demander l'original des cartes grises, facture d'achat valide pour l'année de la date de dépôts des plis, pour le matériel ne pouvant être justifié par une carte grise).

15/- Liste des moyens humains de l'entreprise doivent être justifiés par la CNAS (déclaration annuelle des salaires valide de la date de dépôts des plis).

16/- Planning de réalisation.

17/-attestation de visite des lieux.

18/-immatriculation fiscale

19/- Bilan de 03 dernières années (2021-2022-2023) suivant le plan comptable national dument visés par les services des impôts et certifiés par un commissaire au compte

20/- C 20

II/ OFFRE TECHNIQUE

1/- Déclaration à souscrire rempli et signée.

2/- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret.

3/- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « **Lu et accepté** »**III/ OFFRE FINANCIER**

1/- Ea lettre soumission visée et signée.

2/- Le bordereau des prix unitaires visée et signée.

3/- Le devis quantitatif et estimatif visée et signée.

Le soumissionnaire devra acheter les trois enveloppes intérieures renfermant (dossier de candidature, offre technique et offre financière).

Le dossier de candidature, offre technique et offre financière sont insérés dans des enveloppes séparés et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimale ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ».selon le cas

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimale N°l'objet d'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimale » déposé auprès de la L'APC D'EL HASSASNA

Dans un délai de dix jours (10) a compté de la première parution du présent avis.

Est port à la connaissance les soumissionnaires que la date de dépôt des offres est fixée le dernier jour de délai de 09 :00H a 12 :00H au siège de l'APC et a laquelle sont invitées à y assister.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra à l'APC le dernier jour correspondant à la date limite du dépôt des offres à 14 :00 H cette ouverture est reportée au premier jour ouvrable au cas où cette date coïnciderait avec des jours fériés ou hebdomadaires

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite réception des offres.

Le Président de l'APC

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MOSTAGANEM
DAIRA DE MESRA
COMMUNE DE AIN SIDI CHERIF
NIF : 098427229000721

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC DES CAPACITES MINIMALES

Conformément des articles 42 et 44 au décret présidentiel 15-247 en date du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et des articles 36,37,38,39 et 112de la loi 23-12 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Le Président de l'A.P.C de Ain Sidi Cherif, lance un AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES pour la réalisation Des projets suivant:

LOT N° 11: Aménagement des voiries 2 ème Tranche cité ASSAMNIA a Ain sidi cherif centre**LOT N°12: Rehabilitation des Trottoirs vers environnement urbain a Ain sidi cherif centre****LOT N°13: Aménagement des voiries cité belle vue a Ain sidi cherif centre****LOT N°14: Aménagement des voiries cité 90 logt (kharouba) a Ain sidi cherif centre****LOT N°15: renouvellement éclairage public a ain sidi cherif centre.****LOT N°16: aménagement jardin communal**

Les entreprises qualifiées et qui remplissent les conditions demandées peuvent retirer les documents de l'avis d'APPEL d'offre national ouvert avec des capacités minimales auprès du bureau des marchés de la commune après versement des frais évalués à 5000 DA .

CAPACITE PROFESSIONNELLES:Ca concerne le Certificat de qualification et de classification professionnelle

Activité principale : travaux public catégories : 03 et plus et code éclairage public pour lots N°15

Activité principale : bâtiment catégories : 03 et plus pour lots N°12 et N°16

Contenu du dossier de Candidature :

Le dossier de candidature doit contenir ce qui suit

- La déclaration de candidature selon modèle joint en annexe remplie, signée, cachetée et Datée.

- La déclaration de probité selon modèle joint en annexe remplie, signée, cachetée et datée.

- Copie d'extrait de casier judiciaire du gérant datant moins de 03 mois

- Copies misent à jour des attestations de paement des cotisations des organismes de sécurité sociale (CNAS et CASNOS et CACOBATH).

- Copie registre de commerce.

- copie de carte d'identification fiscale (NIF)

- Copie du statut de l'entreprise (s'il s'agit de SARL ou EURL).

- Certificat de qualification et de classification professionnelle

- Réferences professionnelles accompagnées des attestations de bonne exécution délivrées par les Maîtres d'Ouvrages.

- Liste des moyens matériels avec justifications cartes grises, assurances en cours de validité et factures.

- Etat des moyens humains avec justifications de leur déclaration à la CNAS et diplômes.

- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux.

- Bilans des trois (03) dernières années visés par les services des impôts

- Copie d'extrait de rôle apure ou avec échéancier de règlement.

- Attestation bancaire de solvabilité.

Contenu de l'offre technique :

- La déclaration à souscrire dûment renseignée datée et signée.

-Le cahier des prescriptions spéciales (CPSE), paraphé et signé sur chaque page.

Mémoire technique justificatif dûment renseignée datee et signée

-L'instruction au soumissionnaire dûment paraphée.

-Planning d'exécution des travaux avec délai d'exécution.

Contenu de l'offre financière :

L'offre financière doit contenir ce qui suit :

- Lettre de Soumission signée, cachetée et datée.

- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé et cacheté

Observation:

-Les offres seront présentées dans trois plis accompagnés des documents cités ci-dessus dans une enveloppe extérieure portant l'intitulé du projet et la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres»

-La préparation des offres est de 08 jours a compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et BOMOP le jour de dépôt et d'ouverture des offres sera le dernier jour de l'avis d'appel à 14 H 00 , si ce jour coïncidera un jour férié ou jour de week-end, sera prolonger au lendemain.

-Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 98 Jours et sont invités à assister à l'ouverture et évaluations des offres.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531001028 22.01.2025**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA D' MASCARA
DAIRA D'AIN FEKAN
COMMUNE D'AIN FRASS

Avis Appel D'Offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimes N°03/2025**NIF : 0984.2925.50485.12**

Avis Appel D'Offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimes est lancé par la commune d'AIN frass Wilaya de Mascara pour :

PROJET: TRAVAUX D'AMENAGEMENT URBAIN (REFCTION DES VOIRIES) AU DOUAR ATHAMNIA

Les entreprises intéressées par le présent avis et qualifiée en activité principale « travaux public», catégorie (03) trois et plus , peuvent retirer le cahier des charges à compter de la date de parution du présent avis dans la presse nationale ou BOMOP , auprès du bureau des marchés de la commune d'AIN frass - Wilaya De Mascara après le paiement d'un montant de : cinq mille (5.000,00 DA) Dinars, non remboursable

Les soumissionnaires devront obligatoirement joindre à leur dossier de soumission, les pièces réglementaires suivantes :

DOSSIER DE CANDIDATURE

- Déclaration de candidature jointe signée et datée par le soumissionnaire

- Déclaration de probité signée et datée par le soumissionnaire.

- Statut de l'entreprise (société) soumissionnaire. pour les EURL,SPA , SNC et SARL

- Liste moyens humain (joindre déclaration visée par la CNAS) En cours de validité.

- Bilans financiers (des trois 03 dernières années 2021 - 2022 -2023).

- Liste moyens matériels (joindre carte grise,assurasse. PV expert ou PV de huissier que ne dépasse pas un année ou Pv consta ne dépasse pas un année par de justice

- Une copie certificat de qualification et de classification, classées à la Catégorie 03 trois et plus activité principale travaux public , peuvent soumissionner En cours de validité.

- Référence professionnelles de l'entreprise

- Une copie du registre de commerce électronique ;

- Une copie casier judiciaire du soumissionnaire actualisé (moins de 03 mois à la date de l'ouverture des plis);

- Carte d'immatriculation fiscale ;NIF

Plus de 400 milliards de budget FFCL- PCD distribués aux communes **Les maires «n'ont jamais osé rêver de ces montants»**

Par B. Habib

Sans ou peu renflouées par les ressources financières générées par les recouvrements de la fiscalité communale, des APC notamment celles situées dans la périphérie ou les zones rurales de la wilaya d'Oran peinaient à relancer leur opérations dans le cadre de la dynamique du développement local. Ces APC réclamaient durant plusieurs mois des subventions afin de pouvoir entamer l'exercice 2025 dans de bonnes conditions et sous de meilleurs auspices. Et parmi celles-ci il y en aurait même certaines qui ont du mal à rattraper leurs droits ou dividendes induites par le recouvrement de la TAP qui, on le sait, est centralisée, par décision de la tutelle pour ce qui est de certaines communes du pays. Et comme un nuage n'est que passager, voilà qu'une «très bonne nouvelle» vient d'égayer le ciel jadis grisâtre des communes

locales à travers la décision du wali d'Oran et des autorités supérieures nationales de tutelle de revoir à la hausse les montants des dotations financières allouées annuellement aux communes de la wilaya d'Oran dans le cadre des budgets FFCL-PCD. Une sacrée manne jamais ou presque allouée depuis au moins dix ans selon des spécialistes des finances et des budgets locaux. Intervenant à l'inauguration des débats de la dernière Session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), de 2024, le wali d'Oran Samir Chibani a en effet annoncé le montant colossal évalué à plus de 400 milliards (430 milliards selon, de sources au fait du dossier) a été distribué entièrement aux communes locales et qu'il n'en restait pas un seul sou ce qui prouve que le wali a pris soin de distribuer toute la cagnotte du budget FFCL PCD afin d'aider les communes à surmonter leurs déficits et lancer les projets et opérations à

l'inscription de l'année 2025 dans le cadre de la poursuite des efforts de la wilaya visant le développement local. Le wali qui a saisi l'occasion pour encourager et motiver davantage les 26 maires leur souhaitant une bonne entame de l'exercice budgétaire courant a cependant fixé les préalables et a demandé aux maires concernés s'ils ont reçu des dotations aussi importantes. Sans ces dotations FFCL PCD les communes notamment celles qui sont déshéritées n'auraient jamais, peut-être, pu voir le jour ni fonctionner normalement pour la prise en charge des préoccupations basiques des citoyens telles l'eau potable, l'eau potable, le ramassage des déchets ménagers, le traitement et le nettoyage de l'environnement, le curage des égouts, la préservation de l'hygiène publique ou encore l'éclairage. Il y a parmi les communes concernées qui n'ont pas «révélé de ces montants même dans leurs rêves».

Université d'Oran 1

61 postes de formation en doctorat pour 2024-2025

Soixante-un (61) postes de formation en doctorat pour la saison universitaire 2024-2025 ont été ouverts par l'Université d'Oran 1 Ahmed-Ben Bella, répartis sur plusieurs domaines, filières et spécialités, a-t-on appris, samedi, auprès de cet établissement de l'enseignement supérieur.

Ces postes ont été ouverts au titre de l'année universitaire 2024-2025 dans quatre principaux domaines de formation, à savoir Mathématiques, Informatique (MI), Sciences de la vie (SNV), Sciences et Technologies (ST) et Sciences humaines et sociales. En tout sept filières sont concernées par ce concours, notamment les Sciences alimentaires, la Biotechnolo-

gie, l'hydrobiologie marine et continentale, l'Informatique, les Mathématiques, l'Optique et la mécanique de précision, ainsi que la Bibliothéconomie, a-t-on ajouté de même source.

Ainsi, 32 postes ont été ouverts dans la filière informatique et ses spécialités : Data science (5 postes), Ingénierie des systèmes embarqués et parallélisme (5) intelligence Artificielle et ses applications (8), systèmes informatiques (5), systèmes informatiques des réseaux (9). Six (6) postes ont également été ouverts dans la filière Mathématiques, plus précisément dans la spécialité Mathématiques fondamentales et appliquées. Le domaine Sciences et technologie

a vu l'ouverture de 3 postes pour la filière Optique et mécanique de précision. Pour le Domaine SNV, 18 postes ont été ouverts dans les filières Sciences alimentaires (6 postes), les biotechnologies (9 postes), ainsi que l'hydrobiologie marine continentale (3 postes). Pour les et Sciences humaines et sociales (SHS), 2 postes ont été ouverts pour la filière bibliothéconomie, ajoute-t-on de même source.

Les candidats devront passer les épreuves de ce concours, le 8 février prochain, pour le domaine des Sciences humaines et sociales, le 15 février pour le domaine MI, et le 22 février pour les domaines ST et SNV, souligne-t-on de même source.

Lutte contre la corruption

«L'Algérie a fait de grands progrès»

Le membre du Conseil de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, M. Ilyes Bensassi, a déclaré, lundi à Oran, que l'Algérie a fait "dénormes progrès" dans la lutte contre la corruption, et qu'il était impératif que tout le monde, en particulier les universitaires, contribue à renforcer ce processus. Lors d'une déclaration à la presse en marge du lancement du laboratoire de recherche mixte "Gouvernance et lutte contre la corruption", dans le cadre d'une convention de coopération entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran, M. Bensassi a affirmé que l'Algérie a réalisé "dénormes progrès" dans ce domaine grâce à la stratégie mise en place par la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, ainsi que pré-

cédemment par l'Autorité nationale de prévention de la corruption, soulignant que "les universitaires et les chercheurs doivent participer à renforcer ce processus".

Il a précisé qu'en évaluant ce que la Haute Autorité a accompli, depuis sa création en 2022, 48 dossiers liés à des affaires de corruption ont été transmis aux autorités judiciaires compétentes, et plus de 250.000 déclarations de patrimoine ont été reçues de la part des élus, des responsables et des fonctionnaires. L'Autorité se charge également de collecter des informations sur la corruption, ainsi que de mener des actions de formation et de sensibilisation dans ce domaine. M. Bensassi a insisté sur le rôle que l'université peut jouer aux côtés de l'Autorité dans la lutte contre la corruption, en rappelant que la Constitution de 2020 avait attribué à la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption "la mission d'élaborer une stratégie nationale pour la prévention et la lutte contre la

corruption, dont l'un des volets est l'implication des universités et des centres de recherche".

Il a également indiqué qu'un accord avait été signé entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et la Haute Autorité pour inclure l'université et les centres de recherche dans les formations, avec le lancement de Masters pour former des cadres spécialisés dans la lutte contre la corruption au sein des universités, qui travailleront à l'avenir dans les institutions et les organismes de contrôle.

Le représentant de l'Autorité a ajouté que l'accord prévoyait également l'implication des laboratoires et des centres de recherche à l'échelle nationale, à travers des équipes de recherche composées d'étudiants et de chercheurs spécialisés en sociologie, économie et droit, pour mener des études sur la corruption et fournir aux décideurs des résultats scientifiques précis et méthodologiques pour lutter contre ce phénomène.

Résidant dans des habitations précaires

11 familles relogées à Oued Tlelat et Bir El Djir



Onze familles vivant dans un bâtiment vétuste à Oran ont été relogées, lundi, dans des logements décents dans les communes de Oued Tlelat et Bir El Djir. Le relogement de ces onze familles a commencé dans la matinée, conformément aux instructions du wali d'Oran, Samir Chibani, dont neuf résidaient dans des habitations précaires et anciennes dans la délégation communale de Mahieddine (ex Eckmühl). Ces familles ont été relogées dans des logements décents au niveau du site des 2.500 logements à Oued Tlelat, tandis que deux familles du quartier de "Yaghmoracen" ont été relogées à la cité 1.201 logements à Bir El Djir. Pour cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre l'habitat précaire, les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés, en présence des autorités locales. Une fois le relogement terminé, la vieille bâtie a été démolie. Cette opération de relogement est la troisième, durant ce mois de janvier, après celle ayant concerné 10 familles résidant dans un bâtiment vétuste à la cité "Oussama" dans la délégation communale d'El Mokrani, ainsi que 16 autres familles résidant dans des bâtiments vétustes au niveau à la cité El Khaldia (ex-Delmonte) à Oran. Ces familles ont été relogées dans des logements à la cité 1.201 logements publics locatifs, sis au niveau de la zone "pépinière", dans la commune de Bir El Djir. D'autre part, les services de la commune d'Oran prévoient le relogement, dans les prochains jours, de 27 autres familles vivant dans des bâtiments précaires à la cité El Makkari dans des logements décents.

Direction des Services Agricoles

Une récolte abondante d'agrumes à Oran

La wilaya d'Oran a enregistré une production abondante d'agrumes, dont la quantité estimée jusqu'à présent est de 31.647 quintaux, selon la direction des Services Agricoles (DSA). La production d'agrumes à Oran a atteint jusqu'à maintenant 31.647 quintaux, un chiffre qui devrait dépasser les prévisions estimées à 32.330 quintaux pour la saison agricole 2024-2025, selon M. Bendjenna Abdelkader, chef du bureau des arbres fruitiers et des vignes. La saison de la récolte, qui a débuté en novembre dernier, est en bonne progression, avec un taux d'avancement de 78%, et se poursuivra jusqu'au 2 février prochain. M. Bendjenna a indiqué à l'APS que «la superficie récoltée est estimée à 215 hectares sur une superficie totale de 275 hectares, avec un rendement de 147 quintaux à l'hectare». La variété d'orange «Clementine», produite dans la région de Misserghine, représente la majeure partie de la production d'agrumes, atteignant 17.288 quintaux sur une superficie récoltée de 107 hectares sur un total de 183 hectares, selon le même responsable. La majorité des agrumes, dont la superficie totale atteint 422 hectares, est cultivée dans les vergers des communes de Misserghine et Boutlelis, avec quelques plantations également dans la région de Gdyel.

Douar «El B'rabria» (Relizane) 81 habitations raccordées au réseau de gaz naturel

Quatre-vingts et une habitations du douar «El B'rabria», relevant de la commune de Sidi Khettab à 20 km au nord de Relizane, ont été raccordées au réseau de distribution de gaz naturel, a-t-on appris, lundi, de la société de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya. Le responsable de la communication de la direction locale de l'entreprise, Bachir Chorfi, a précisé à l'APS que cette opération de développement, réalisée dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL), a nécessité une allocation budgétaire de plus de 14 millions de dinars et a concerné la mise en place d'un réseau de distribution d'une longueur de plus de 3,3 km. «Ce projet, permettra d'améliorer les conditions de vie des habitants du douar El B'rabria en fournissant du gaz naturel à plus de 400 personnes, ainsi qu'à l'école primaire Chahid Abdessalam Benhadidallah du même douar, pour le chauffage et la préparation des repas chauds», a indiqué la même source. Actuellement, le taux de raccordement au réseau de gaz naturel dans la wilaya de Relizane est de 69%, selon la même source. La Sonelgaz recense dans cette collectivité locale de l'Ouest plus de 230.000 clients dans le réseau électrique et plus de 127.000 dans le réseau de gaz naturel, indique la direction du secteur.

Pomme de terre d'arrière-saison à Chlef

Un rendement de 273 quintaux à l'hectare

Selon Mr Mellah Mohamed, chef de service au niveau de la Direction des services agricoles de la wilaya de Chlef, la récolte de la pomme de terre d'arrière-saison a débuté à travers plusieurs communes. Au 15 janvier dernier, «nous avons comptabilisé 433,5 ha récoltés qui nous ont fourni un rendement de 273 qx à l'hectare pour la pomme de terre de consommation et 237 qx à l'hectare pour la pomme de terre réservée pour les semences. La wilaya de Chlef qui est placée à la deuxième place au niveau national, après la wilaya d'Aïn Defla, a planté cette saison sur 1.056 ha dont 830 hectares pour les semences et 226 hectares pour la pomme de terre de consommation; le ramassage de la production suivra son cours après que le sol se soit desséché après l'apparition du soleil. A. BOUKHTACHE

Saïda célèbre la Journée de la Commune

Quel regard ont les citoyens sur l'élu?

Samedi dernier, 18 janvier, les autorités locales, à leur tête le wali, se sont déplacées au siège de l'Hôtel de ville, pour célébrer la Journée nationale de la Commune. Il est bien établi que c'est au niveau de la commune que commence la bonne gouvernance, du fait des rapports directs qu'a la municipalité avec les citoyens et les pouvoirs publics. Alors une question s'impose: les élus, toutes chachias politiques confondues, ont-ils bonne presse auprès de la population? Il n'est pas besoin d'être un analyste politique pour voir dans le désintéressement des citoyens, une réelle fronde de ces derniers vis-à-vis des élus. Faire parler ces derniers sur leur gestion communale n'est pas une partie de plaisir. Cela provoque une désagréable réaction épidermique chez l'interlocuteur comme si d'un coup, il est pris d'urticaire. C'est que nos élus ne sont pas en odeur de sainteté auprès de leurs administrés et cette Journée nationale de la Commune devrait être une Journée d'évaluation pour que le citoyen sache si les élus sont dévoués ou pas au bien-être de la collectivité. Est-ce trop demandé ? Enfin, cette célébration a été clôturée par une remise de cadeaux symboliques.

OULD OGBAN

Daïra de Achâacha (Mostaganem)

Plus de 1,8 milliard de DA alloués aux projets de développement

Les communes de la daïra de Achâacha (Mostaganem) ont bénéficié de projets de développement pour une enveloppe financière globale estimée à plus de 1,8 milliard de DA, a-t-on appris, dimanche, de la wilaya. Selon la même source, les communes de Achâacha, Khadra, Nekmaria et Ouled-Boughanem ont bénéficié, récemment, de 136 opérations de développement dans divers secteurs, pour une allocation budgétaire globale de 1 milliard et 863 millions de DA. Ces collectivités locales, situées dans la partie Est de la wilaya, ont connu de

vastes opérations d'aménagement, ayant ciblé, notamment, 51 écoles primaires et l'entrée en service de 22 classes d'extension, lors de la rentrée scolaire (2024-2025). Par ailleurs, il est attendu l'inauguration prochaine de la polyclinique de la commune de Ouled Boughanem, a ajouté la même source. Concernant le secteur de l'habitat, les quatre communes ont bénéficié d'un quota important de logements ruraux, à la faveur de l'octroi de pas moins de 982 aides financières. En outre, le taux de raccordement au réseau d'eau potable dans ces localités a atteint plus de 98 % à la fin de

2024, a-t-on précisé. Par ailleurs, une annexe de tribunal destinée aux communes de cette daïra entrera en service prochainement, a ajouté la même source. D'autre part, cette daïra devrait bénéficier d'un projet de réalisation d'un nouveau pôle urbain, dont le site d'implantation sera choisi au niveau de la commune de Khadra. Cette même collectivité locale sera également renforcée par un projet de station de dessalement d'eau de mer (Sidi El Adjel) d'une capacité de 300.000 mètres cubes/jour, dont les études préliminaires débuteront prochainement, a-t-on signalé.?

Tissemsilt

Réunion évaluative du programme complémentaire de développement

Par Abed Meghit

Dans le cadre du suivi de l'avancement des opérations inscrites dans le cadre du programme complémentaire de développement de la wilaya de Tissemsilt, dans les différents secteurs, ainsi que pour s'assurer de la mise en œuvre des instructions données, lors des réunions de coordination et des visites sur le terrain, le wali de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi, a présidé, ce lundi dernier, une réunion de coordination et d'évaluation. Ont assisté à cette rencontre : le secrétaire général de la wilaya, des cadres du ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, le chef de cabinet, les directeurs exécutifs, les cadres de la wilaya chargés du suivi du programme complémentaire, ainsi que divers services techniques. Lors de la réunion, le wali a donné une série d'instructions, parmi lesquelles : clôturer les opérations achevées, rattraper tout retard constaté, notamment pour les projets non terminés, intensifier les visites de terrain et veiller à la réalisation des projets dans les délais impartis et garantir le respect des normes de qualité et de fiabilité, en assurant un suivi rigoureux des projets et



en communiquant par un rapport hebdomadaire sur leur état d'avancement des projets. Le wali a également souligné que les différents projets de développement feront l'objet d'un suivi personnel à travers des visites sur le terrain. Pour rappel, le wali de Tissemsilt, M. Fethi Bouzaid, a présidé, avant-hier, une réunion de coordination consacrée à la présentation d'un rapport détaillé sur l'étude et l'aménagement de la forêt d'Aïn Antar, commune de Boucaïd, l'étude et l'aménagement du marché hebdomadaire de la commune de Khemisti ainsi que l'étude et l'aménagement des

routes principales du quartier Aïn Hamra, également dans la commune de Khemisti. Lors de cette réunion, le wali a insisté sur l'importance de renforcer la coordination entre les différentes parties concernées. Il a également appelé à fournir des rapports périodiques sur l'avancement des travaux et à lever tous les obstacles pouvant entraver l'achèvement de ces projets. Cette rencontre réaffirme l'engagement des autorités locales à accompagner les projets de développement ayant un impact direct sur l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Nâama

Un camp médico-chirurgical au profit des enfants atteints de paralysie cérébrale

Un camp médical pour la réalisation d'interventions chirurgicales et d'examens médicaux au profit des enfants atteints de paralysie cérébrale (infirmité motrice crébrale - IMC) a débuté, jeudi à l'hôpital public spécialisé en gynécologie, obstétrique et pédiatrie "Frères-Rahmani" à Mecheria (Nâama), a-t-on appris du directeur de cet établissement de santé, M. Megnafi Aboubakr. Ce camp, supervisé par une équipe de 20 médecins spécialistes, de chirurgiens et d'infirmiers venant d'établissements de santé des wilayas d'Oran, de Aïn Temouchent et d'Alger, "prend en charge les enfants malades, effectue des examens médicaux et identifie ceux nécessitant une intervention chirurgicale dans

plusieurs spécialités, dont la chirurgie pédiatrique, la neurochirurgie, ainsi que des séances de rééducation fonctionnelle et de kinésithérapie", a précisé le même responsable. Il a ajouté que les interventions chirurgicales et l'utilisation de techniques d'injection pour traiter les enfants atteints de paralysie cérébrale, dans le cadre de ce camp médical seront réalisées à l'hôpital "Frères-Chenafa" à Mecheria, qui dispose des équipements et des technologies modernes nécessaires pour la réalisation de ces interventions chirurgicales délicates. Le président de l'Association nationale "Espoir de la vie" pour la protection des enfants atteints de paralysie cérébrale, M. Sid-Ahmed Mokadem, a indiqué que

200 enfants atteints de paralysie cérébrale sont inscrits à cette initiative médicale, qui durera trois jours dans la wilaya de Nâama, afin de bénéficier des examens et des interventions chirurgicales. M. Mokadem a également rappelé l'objectif de l'organisation de ce camp, le 28ème du genre organisé par l'association en coordination avec le ministère de la Santé, indiquant qu'il vise à "soutenir et à accompagner les efforts de l'Etat dans la prise en charge des enfants en situation d'handicap, de favoriser le diagnostic précoce de cette paralysie afin de permettre une guérison rapide, d'accompagner les parents des enfants souffrant de ces maladies et de fournir les médicaments nécessaires".

Recouverte de neige

La station climatique de Tikjda draine de plus en plus de visiteurs

Recouverte de neige depuis le week-end dernier, la station climatique de Tikjda, située à une trentaine de kilomètres au nord-est de Bouira, draine de plus en plus de visiteurs en quête de détente et de loisirs, a-t-on constaté. Ce célèbre site touristique qui abrite le Centre national de sport et de loisir de Tikjda (CNSLT), continue d'accueillir ses hôtes venus de plusieurs wilayas du pays après avoir retrouvé sa blancheur immaculée grâce aux récentes généreuses chutes de neige. Samedi, des dizaines de véhicules ont emprunté la route nationale n° 33 pour se rendre à Tikjda. Certains automobilistes avaient du mal à rejoindre la station en raison de la chaussée glissante, alors que d'autres, des jeunes aventuriers notamment, ont dû poursuivre à pied pour y arriver et admirer la beauté des paysages, oubliant le froid glacial qui y règne. Par mesure de sécurité, les autorités locales ont décidé de fermer temporairement les routes nationales n° 33 et 30 afin d'éviter tout incident. Dans la nuit de samedi à dimanche, une dizaine de véhicules étaient coincés sur ces deux axes routiers à cause de la neige et de la chaussée glissante, ce qui a nécessité l'intervention des services de la Protection civile et de la Gendarmerie nationale pour dégager les voies. Les visiteurs, en familles ou entre amis, continuaient d'affluer lundi vers Tikjda en provenance de plusieurs wilayas du pays, dont Alger, Boumerdes, M'Sila et Médéa. "Je suis venu à Tikjda avec ma femme et ma fille Rynas. Nous allons visiter la station et voir la neige de près. Je viens ici chaque hiver et c'est magnifique", a déclaré non sans joie Nacereddine, un quadragénaire venu de Boumerdes. Rencontré à l'entrée du CNSLT, Toufik, un jeune passionné de nature venu d'Alger, n'a pas caché son bonheur de se retrouver sur les hauteurs de Tikjda en ces jours de grand



froid et de neige. "J'aime beaucoup visiter Tikjda en temps de neige, c'est un bonheur de visiter ce formidable site qui nous procure de la joie et de la sérénité, cela m'aide beaucoup à oublier le stress quotidien de la ville et du travail", a-t-il confié à l'APS. Une famille arrivée de la wilaya voisine M'Sila, a passé le week-end au CNSLT, où toutes les commodités leur sont assurées. "Tikjda sous la neige a un autre charme, en plus les services et commodités assurés aux visiteurs et aux touristes sont vraiment de qualité, et cela nous donne envie de venir chaque week-end ici", a indiqué Mohamed (56 ans) accompagné de son épouse. Le Directeur général du CNSLT, Smail Meziani a fait savoir que le Centre dispose de 450 lits, en plus d'autres structures de restauration, de sport, de loisirs et de détente, notamment pour les enfants. "Il est vrai que depuis l'arrivée de la neige sur Tikjda et sur ses hauteurs, les visiteurs arrivent aussi en grand nombre, spécialement les week-ends", a expliqué à l'APS M. Meziani. Aussi, un dispositif a été mis en place par les autorités de la wilaya pour maîtriser l'afflux massif de véhicules et pour éviter surtout tout incident de dérapage ou de blocage sur les RN 33 et 30, a-t-il relevé. Le même responsable a, à cette occasion, souligné la nécessité de trouver une solution efficace au grand nombre de voitures qui affluent vers le site. "La réalisation du projet du téléphérique est une nécessité pour amortir l'impact des véhicules qui arrivent en grand nombre sur les hauteurs de Tikjda, et qui causent souvent des embouteillages et des blocages sur les routes en période de neige", a-t-il estimé. Par là même, il a proposé la réalisation d'un grand parking pour tout ce nombre de véhicules et de créer des petites navettes pour transporter les visiteurs au Centre afin d'éviter les embouteillages et les risques de dérapages en période de pluies ou de neige. A noter que les services de la Gendarmerie nationale sont mobilisés depuis plus d'une semaine sur les différents axes routiers menant vers Tikjda pour sécuriser les routes et les automobilistes. Les mêmes services appellent les usagers de ces routes à faire preuve de vigilance en ces temps de neige.

Formation professionnelle Illizi

Plus de 1.150 nouvelles places de formation pour la session de février

Pas moins de 1.155 nouvelles places de formation, toutes formules confondues, sont offertes dans la wilaya d'Illizi, pour la rentrée de la formation professionnelle (session de février 2025), a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP). Proposés via la plateforme numérique à l'effet de faciliter l'accès des postulants à la formation, ces postes concernent 590 places de formation diplômante, dont 260 places en présentiel susceptibles de satisfaire la demande en main-d'œuvre qualifiée des entreprises industrielles établies dans la région, 100 places en formation résidentielle et 160 places en cours du soir, a détaillé le DFEP, Youcef Hamdani. A ces postes, s'ajoutent 330 postes en apprentissage et 565 places pédagogiques

couronnées de certificats pour la femme au foyer, les bénéficiaires de l'allocation chômage, la qualification des pensionnaires des établissements pénitentiaires, et la formation à la carte (conventions), a indiqué le même responsable. Le secteur de la formation s'emploie à étoffer la nomenclature des spécialités de formation qualifiante, notamment le diplôme de technicien supérieur (TS), à travers l'ensemble des établissements de formation existant au niveau des différentes communes de la wilaya, ainsi que la coordination avec les entités industrielles et pétrolières activant dans la région afin d'assurer des stages d'apprentissage dans les filières liées à l'industrie pétrochimique, l'électricité, l'électronique, la numérisation, les nouvelles technologies de la communication et les prestations hôtelières, a-t-il ajouté. Pour cette ses-

sion, la nomenclature de formation sera étoffée dans cette wilaya par l'ouverture de spécialités de formation répondant aux besoins du marché de l'emploi, notamment en maintenance industrielle, l'électronique industrielle, le contrôle de qualité dans l'agro-alimentaire, le contrôle et conditionnement du lait, l'apiculture et le petit élevage. En termes de structures, le secteur se renforce par quatre nouveaux ateliers de formation et un pavillon administratif au niveau des centres de formation d'In-Amenas et Debdeb, et une salle polyvalente au niveau de l'Institut de formation professionnel d'Illizi. Ces nouvelles installations sont appelées à permettre d'améliorer les conditions de prise en charge des stagiaires sur le plan pédagogique mais aussi socioculturel et créatif, souligne la même source.

Université Larbi Ben M'hidi (Oum El Bouaghi)

Plus de 60 millions DA pour l'équipement du centre audiovisuel

Une enveloppe financière de plus de 60 millions DA a été octroyée à l'équipement du centre audiovisuel de l'université Larbi Ben M'hidi d'Oum El Bouaghi, a indiqué mardi le vice-recteur chargé du développement et de la planification, Toufik Bendada. Pas moins de 80 % des équipements de ce centre dont la structure a été réceptionnée en 2020 ont été acquis, a précisé à l'APS le même responsable assurant que le centre devra être mis en service « avant la fin du premier trimestre 2025 ». Les équipements audiovisuels acquis sont destinés notamment aux étudiants en sciences de l'information et de la communication. Il s'agit notamment de caméras et de microphones en plus d'équipements pour la salle des conférences et matériels bureautiques, est-il précisé. Ce centre qui sera doté d'équipements « de matériel de dernière technologie » sera mis au service des étudiants en sciences de l'information et de la communication mais aussi des enseignants des diverses filières pour effectuer des recherches, des stages et exposer leurs travaux, a indiqué M. Bendada. Le centre audiovisuel de l'université servira également à l'ouverture de l'université sur son environnement en proposant, notamment aux opérateurs économiques des services de promotion et de publicité pour leurs entreprises, a souligné le vice-recteur.

Communes rurales de Médéa

Des projets pour améliorer les conditions de vie des habitants

Plusieurs projets de développement appelaient à améliorer les conditions de vie des habitants de nombreuses communes rurales de Médéa ont été concrétisés et d'autres sont en phase d'exécution, a-t-on appris, hier, auprès des services de la wilaya. Il est fait état, dans ce contexte, de la mise en service d'un projet de raccordement au réseau de distribution de gaz naturel de pas moins de 55 foyers situés dans l'agglomération urbaine secondaire de Chouakria, dans la commune de Ouamri (ouest de Médéa), selon la même source. Des travaux sont en cours pour le raccordement de 270 autres habitations localisées à Ouled Benhoua, El-Hammam et Ain-Aicha, relevant de la commune de Mfatha (sud de la wilaya) au réseau de gaz. Ce projet affiche un taux d'avancement de près de 80 % et devrait être mis en service à la mi-février prochain, a-t-on indiqué. Des travaux d'extensions sont également prévus dans le cadre de la généralisation du réseau de gaz naturel à travers les agglomérations urbaines de la commune de Mfatha, avec la programmation de plus de 600 autres domiciles à raccorder. Par ailleurs, un projet d'alimentation en eau potable a été mis en exploitation récemment dans la commune de Sidi-Zahar, à l'est de Médéa, au profit de 1.500 habitants des villages d'El-Gaa et Ouled Cherifi, selon les services de la wilaya. En matière de désenclavement, il est fait part de l'aménagement de près de 6 km de pistes au niveau de la commune de Mihoub, au nord-est de la wilaya, visant à atténuer l'isolement des habitants des villages de Khelaifia, Ouled Hamou, El-Abadia, Ouled Semida et Guelalta, tandis qu'une piste de 2,5 km est en cours d'aménagement pour le désenclavement du village d'Ouled Amar. Outre le désenclavement, ces pistes aideront au développement des activités agricoles dans la commune de Mihoub, faciliteront l'acheminement des produits agricoles et d'élevage vers les marchés locaux et contribueront à l'essor socio-économique des villages ruraux concernés, a-t-on conclu.

المكتب العمومي للتوثيق
الأستاذ عبيات محمد
موثق بالسانية

50 شارع باهي اعمر وهران
اعلان عن بيع حق فاصرة بالمزاد العلني
بتاريخ 30 يناير 2025 على الساعة
العاشرة صباحا بمكتب الأستاذ عبيات محمد
سيشرع في بيع حق الفاصرة زعراط يمينة
وذلك طبقا للإذن الصادر عن محكمة السانية
رقم 24/5272 المتمثل في الحقوق المشاعة
المقدرة ب 504/16 جزء من الاماكن ذات
الطابع السكني الكائنة بوهران هي العثمانية
شارع G كاسطور العلاني رقم 10.
الموثق

22.01.2025

المكتب العمومي للتوثيق
للأستاذ مولاي علي بوزيان
الموثق بوهران، رمز رقم: 0002256
منطقة جامعة العلوم والتكنولوجيا حي الف سكن
تعديل القانون الأساسي للشركة ذات المسؤولية
المحدودة المسماة شركة تركيب وصيانة الأشغال
العمومية اس ار تي بي

رأسها الاجتماعي أرزيزو وهران شارع بدون اسم
كاب كاريون رقم 05-75 محل رقم 31/00 – 0115573
السجل التجاري رقم: 15 ب 2021/12/05
الموترخ في 2021/12/05
يموجب عقد تفاهة المكتب العمومي للتوثيق المشار
إليه أعلاه بتاريخ 13 جانفي 2025 المسجل بصفة
قانونية، قرر الشركاء تعديل القانون الأساسي
المدعى عليه في الرجوع بفzáلي شيخ ابن هاشم مقنعا عليه
أجتماعية: وهب السيد حسين محمد حصص يمتلكها
في الشركة المذكورة أعلاه كالتالي: هبة حصص
اجتماعية: وهب السيد حسين محمد حصص يمتلكها
في الشركة المذكورة أعلاه والمقدرة (25) حصص
اجتماعية لفائدة الشريك الجديد السيد حسين
مصطفيفي بتفوييم 450 دج. ستودع نسخان
من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري
بوهران.

للنشر / الموثق

22.01.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة سيدى على
القسم شؤون الأسرة
 باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حل فصلها في قضية شؤون الأسرة علنيا،
ابتداء، حضوريا، في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى. في
الموضوع: إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع بتاريخ
24/01/16 تحت رقم الفهرس 000176 وعنه اعتماد
تقدير الخبرة المنجز من طرف الخبر الطبي معاع الله عبد
الرحمن المولود لدى املة ضبط المحكمة بتاريخ 2024/07/30
تحت رقم الفهرس 2024/365 ومن ثمة الحكم بالحكم على
المدعى عليه في الرجوع بفzáلي صادق المولود بتاريخ
1983/12/20 بأولاد مع الله ابن شيخ وصوفي فاطمة، وتعين
المدعى في الرجوع بفzáلي شيخ ابن هاشم مقنعا عليه
برغبة وتبليغها بنسخة من النهاية العامة. تحيل المدعى
في الرجوع بالتصارييف القضائية بما فيها الرسوم المستحقة
للدولة والمقدرة ب 450 دج. بذا صدر الحكم وأصبح به جهارا
في الجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ و المكان المذكورين أعلاه
وامضى أصل الحكم من طرف رئيسة وأمينة الضبط
الرئيس/ أمين الضبط

22.01.2025

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine
salle de bain + toilettes.
11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier
situé a cité lescure avec une vue panoramique sur
mer et très bonne voisina-
ge pour plus d'information
veuillez contactez
le numéro
0556 366 201

SFICIFA VOYAGES
discover the world

Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it
Call us
0770 936 836

QR codes

*Amis internautes,
lisez*

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE

sur le Net

www.lecarrefourdalgerie.dz

LE FACTEUR HUMAIN DE LOIN LA PREMIÈRE CAUSE

LE CARREFOUR D'ALGERIE

UNE GRANDE OPÉRATION DE NETTOYAGE DOIT TOUCHER TOUTES LES SECTEURS URBAINS

LES ORANAIS DOIVENT DONNER L'EXEMPLE

RAJEVAC: «FACE AU LESOTHO, J'ALIGNERAI MON ÉQUIPE-TYPE»

LE CARREFOUR D'ALGERIE

09 HECTARES DE FORêTS DÉTRUITS À GUELMA

RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN

24 CAS ENREGISTRÉS À QUANGUA —

LE CARREFOUR D'ALGERIE

LA VIE A SAIDI

364 PERSONNES SOUS MANDAT DE DÉPÔT À ORAN

LE CARREFOUR D'ALGERIE

LE HUIS CLOS REPREND DE PLUS BELLE

LE CARREFOUR D'ALGERIE

40 MILLIONS D'EUROS POUR BRAHMI ET 35 MILLIONS POUR SLMANI

LES DEUX JOUEURS MAGHRÉBINS LES PLUS CHERS DE L'HISTOIRE

LE CARREFOUR D'ALGERIE

CONGRÈS EN CASCADE ET DES PROBLÈMES EN SUSPENS

LA RENTRÉE SOCIALE S'ANNONCE LOURDE À ORAN

LE CARREFOUR D'ALGERIE

CONGRÈS: LE TEMPS CONCURRENTAIRE ENCORE UNE FOIS ABLE

LE BEURRE, L'ARGENT DU BEURRE ET LA VILLE

CONGRÈS: LA SCANDALE DE TROP À TIARET

GRAVÉ ACCIDENT DE LA ROUTE, 13 MORTS ET UN BLESSÉ GRAVE DANS UN CORTEGE Nuptial

LE CARREFOUR D'ALGERIE

UN JEUNE DE 25 ANS BATTU À MORTE DANS LE QUARTIER DE SIDI BOUZID

DES PLATES BILLONNIÈRES DES PLATES BILLONNIÈRES

GHOUFL AVERTIT CONTRE LA DÉCLINANCE DE LA CHOSE POLITIQUE

LE CARREFOUR D'ALGERIE

500 DOSSIERS LIÉS AUX IMPACTS DE CHARGE TRANSMIS À LA JUSTICE EN 2015

140 MILLIONS D'EUROS DE TRANSFERT ILLICITE

LE SPECTRE DES ARACHIDES PLANÉES À ORAN

HÔPITAL «ZERBO YOUSSEF» DE CHABIA

SIT-IN DU PERSONNEL MÉDICAL

UN MARIN ALGÉRIEN PORTÉ DISPARU ENTRE LA TURQUIE ET LA GRÈCE

LA GRANDE SEKHA, LA MACTA, LE LAC TELAMINE ET LES SALINES D'ARZEW DESERTÉES PAR LES OISEAUX MIGRATEURS

LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ETAT D'ABANDON

UN JEUNE DE 25 ANS BATTU À MORTE DANS LE QUARTIER DE SIDI BOUZID

UN INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION ET 03 FOURNISSEURS ENTENDUS POUR LA CANTINE SCOLAIRE

UN JEUNE DE 25 ANS BATTU À MORTE DANS LE QUARTIER DE SIDI BOUZID

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III

IL RESTE 2.500 MILLIARDS DE DA À RECOUVRER

IMPOTS

DEUX CORPS SANS VIE REPRÉSÉS À DRAâAH ET EL KALA

LE CARREFOUR D'ALGERIE

LA RENCONTRE EST PRÉVUE LE 13 SEPTEMBRE AU STADE DU CEDD

DES FACTURES SERONT EXIGÉES AUX AGRICULTEURS

DEUX KALACHINKOV RECUPÉRÉES ET DES GRENADES

UNIVERSITÉ DU 20 AOÛT 1955 DE BISKRA

SIT-IN DES AGENTS DE SÉCURITÉ

LE CARREFOUR D'ALGERIE

DEUX CÉLÉBES HOMMES ASSASSINÉS DANS UN HÔTEL DE DAKAR

DEUX KALACHINKOV RECUPÉRÉES ET DES GRENADES

UN CIRCIAS A 250000000 D'ALGIERS

LE TRANSPORT COLLECTIF PRÉTÉ DÉJÀ POUR PEU CHÈRE

A L'APPROCHE DE LA FIN DE LA SEMAINE, LE GOUVERNEMENT A DÉCRITÉ LA SITUATION COMME «CRITIQUE»

L'EN en aura pourtant grandement besoin en mars

Les keepers ne rassurent pas

Par Rachid B.

A deux mois de la fenêtre internationale du mois de mars, synonyme de rencontres décisives en éliminatoires de la Coupe du monde 2026, aucun des trois gardiens de but sélectionnés récemment par Vladimir Petkovic ne rassure, en cet hiver rude, en club. Ni Alexandre Oukidja, devenu simple remplaçant au FC Metz, ni Anthony Mandréa, redevenu titulaire mais avec un statut fragilisé à Caen ne paraissent, en effet, en mesure de "réclamer" ou de revendiquer une telle place au moment où Alexis Guendouz connaît, lui aussi, une période de moins bien en Iran. Avec Persepolis, l'ancien keeper du Chabab de Belouizdad a, en effet, manqué les deux derniers matches de son équipe, ratant le dernier de l'année civile face au FC Kheybar en raison d'une suspension pour cumul de cartons, puis suivant la première sortie officielle de 2025 devant Havadar SC à partir du banc de touche. Après une trêve de trois semaines, c'est demain que son

club retrouvera la compétition avec la reprise de la Persian Gulf Pro League. Pour le compte de la 16ème journée, donc, son club Persepolis se déplacera sur le terrain de Zob Ahan. A cette occasion, l'on aura davantage de visibilité sur le « statut » actuel d'Alexis Guendouz de façon à pouvoir se projeter sur sa légitimité, ou non, en tant que gardien du temple des Verts. Un rôle qu'Alexandre Oukidja ne pourrait aspirer à avoir, si les éliminatoires de la Coupe du monde reprenaient demain, vu sa situation en Lorraine. L'ancien du Racing de Strasbourg doit, ainsi, se contenter du rôle de remplaçant. Sur les trois rencontres de Ligue 2 qu'a disputées le club messin depuis l'entame de 2025, Oukidja s'est contenté de suivre les performances du nouveau numéro 1 grenat, Arnaud Bodart, transfuge du Standard de Liège. Et « malheureusement » pour le champion d'Afrique 2019 avec les Verts, son « suppléant » belge a livré une masterclass avant-hier pour un succès important aux dépens du FC Paris (3-1). Pour son deuxième match dans les bois mes-

sins et sa première titularisation à domicile, Bodart a, ainsi, réussi une « double parade » décisive à la 83' de cette rencontre pour contribuer, à sa manière, au succès du FCM, désormais 2ème au classement général, à trois points du leader lorientais et candidat déclaré pour l'accès en Ligue 1. Anthony Mandréa ne peut, de son côté, pas en espérer autant, lui qui a été défait trois fois en autant de rencontres depuis son retour dans la cage de Caen, face respectivement à Clermont Ferrand, Grenoble et Ajaccio. Face à l'AC Ajaccio, la responsabilité du gardien algérien est même engagée aussi bien sur l'égalisation à la 70' sur corner que sur la seconde réalisation corse, à la 83', suite à un mauvais renvoi de sa part sur un coup franc frappé depuis la gauche, la balle étant revenue dans les pieds du buteur, Kanté. Une fébrilité qui ne prépare rien de bon pour le natif de Grasse, aussi bien en club qu'en sélection. Son seul «réconfort» moral, pour l'instant, réside dans le fait que ses deux autres concurrents, Guendouz et Oukidja, ne font pas mieux !

JSK

L'Allemand Josef Zinnbauer nouvel entraîneur

Le technicien allemand Josef Zinnbauer, est devenu le nouvel entraîneur de la JS Kabylie, en remplacement d'Abdelhak Benchikha, démissionnaire, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, lundi soir. Zinnbauer (54 ans) s'est rendu ce lundi au siège d'ATM Mobilis, actionnaire majoritaire du club kabyle, où il a rencontré le président-directeur général (PDG) de l'opérateur national de téléphonie mobile, Chaouki Boukhazani, ce dernier « a souhaité la bienvenue au nouveau coach, tout en insistant sur l'importance de la stabilité de l'équipe et le travail sérieux, pour réaliser des résultats à la hauteur de l'histoire du club », précise la même source. Le nouveau coach des «Canaris» avait entamé sa carrière d'entraîneur en 1996, en dirigeant le club allemand du SK Lauf, avant de passer par d'autres formations en Allemagne, à l'image de la réserve de Karlsruhe (2012-2014) et l'équipe première d'Ham-



bourg (2014-2015). En 2015, il quitta son Allemagne natale pour la première fois, pour aller diriger le club suisse de Saint-Gall (2015-2017). En Afrique, il avait dirigé deux clubs : Orlando Pirates d'Afrique du Sud (2019-2021) et le Raja (2023-2024). Sa dernière expérience était en 2024 sur le banc du club saoudien d'Al-Wehda. Le PDG d'ATM Mobilis a «réitéré au passage le soutien et l'engagement

inconditionnel de son entreprise à œuvrer, et garantir tous les moyens nécessaires, pour permettre à la JSK de réaliser ses objectifs et répondre aux attentes des supporters». Pour rappel, Abdelhak Benchikha avait annoncé sa démission, à l'issue du match disputé le 3 janvier en déplacement face à l'ES Guelma (2-0), lors des 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie.

Ligue des champions d'Afrique

Six des huit clubs qualifiés aux quarts ont déjà remporté le trophée

Six clubs, parmi les huit qualifiés aux quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football, ont déjà remporté le trophée, au lendemain de la clôture de la phase de poules de l'épreuve. "Parmi les équipes qualifiées, six ont déjà inscrit leur nom au palmarès de la compétition. Le tenant du titre, Al-Ahly SC, vise un 13e sacre historique, tandis que l'ES Tunis compte déjà quatre trophées à son actif. Le MC Alger, AS FAR, Mamelodi Sundowns, et Orlando Pirates ont chacun remporté une fois le trophée", a indiqué la Confédération africaine (CAF), dans un compte rendu publié lundi sur son site

officiel. Les deux représentants algériens dans cette compétition prestigieuse : le MC Alger et le CR Belouizdad, ont connu des fortunes diverses. Si le "Doyen" a validé son billet lors de la 6e et dernière journée, grâce au nul décroché samedi à Dar Es-Salaam face aux Tanzaniens des Young Africans (0-0), le Chabab a été éliminé avant même cette ultime journée. "La 6e journée a clôturé une phase de poules riche en rebondissements, voyant les champions 2016, Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), ainsi que le MC Alger (Algérie), décrocher les derniers billets pour les quarts de finale. Le tenant du titre, Al-Ahly SC

(Egypte), rejoint Al-Hilal SC (Soudan), l'ES Tunis (Tunisie), Orlando Pirates (Afrique du Sud), AS FAR (Maroc), et Pyramids FC (Egypte), complétant un tableau prestigieux pour la prochaine étape de la compétition", ajoute la CAF. Selon l'instance continental, "Al-Hilal SC s'est imposé comme la révélation de cette édition, tout comme Pyramids FC, qui aspire à suivre les traces de ses homologues égyptiens sur la scène continentale. Ce dernier club, qui dispute pour la première fois les phases à élimination directe de la Ligue des Champions, espère prolonger son impressionnant parcours dans le tournoi".

Foot-CAF

L'USMA, le CSC et le MCA en quarts, le CRB quitte la compétition

L'USM Alger et le CS Constantine ont brillamment validé leur billet pour les quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine, au même titre que le MC Alger qui passe au prochain tour de la Ligue des champions, une compétition qui a vu l'élimination du CR Belouizdad, à l'issue de la 6e et dernière journée de la phase de poules, disputée vendredi, samedi et dimanche. En Ligue des champions, le MC Alger a finalement validé son billet pour les quarts de finale grâce au résultat de parité (0-0) réalisé lors de son déplacement à Dar Es-Salaam face aux Young Africans de Tanzanie (0-0), dans le cadre de la sixième et dernière journée de la phase de poules (Groupe A). Ce résultat a permis aux protégés de l'entraîneur tunisien, Khaled Benyahia, de terminer deuxième de ce groupe, avec neuf points, à une longueur d'avance sur son adversaire du jour (3e/8 pts). Avec un peu plus d'audace, les Mouloudéens auraient pu revenir avec les trois points de la victoire et occuper la tête du classement du groupe A, puisque dans l'autre match, le représentant soudain Al Hilal a concédé une lourde défaite chez le TP Mazembé (4-0). L'autre représentant algérien dans cette compétition, le CR Belouizdad, a quitté la compétition malgré son large succès face à la formation ivoirienne du Stade d'Abidjan sur le score de 6 à 0, en match comptant pour la sixième et dernière journée du groupe C, disputé samedi au stade du 5-juillet à Alger. Troisième du groupe C, le Chabab voit donc son périple africain s'arrêter à ce stade de la compétition avec un total de 9 points, soit à un point des Egyptiens d'Al Ahly (10 pts) qui ont été battus à domicile par les Sud-africains d'Orlando Pirates (2-1), solides leaders de ce groupe avec 14 points. L'USM Alger a réalisé un parcours sans faute en Coupe de la Confédération africaine, après avoir terminé leader du groupe C, en s'imposant face aux Sénégalais de l'ASC Jaraaf 2-0, dimanche soir au stade olympique du 5-juillet. Le vainqueur de l'édition 2023 confirme donc ses intentions d'aller le plus loin possible, en témoigne la première place (14 pts) du groupe C, devant l'ASEC Mimosas et les Sénégalais de Jaraaf qui occupent la deuxième place avec 8 points chacun, mais avec une meilleure différence de buts en faveur des Ivoiriens. Les Botswanais d'Orapa United ferment la marche avec 2 points. L'USMA sera opposée en quarts de finale à l'un des trois clubs, qui ont terminé deuxième de leurs groupes respectifs: Stellenbosch (Afrique du Sud), Al-Masry (Egypte), ou l'autre représentant algérien, le CS Constantine. Le CS Constantine, qui occupait la première place avant le déroulement de cette ultime journée du groupe A, a finalement perdu son duel face au club tanzanien de Sima SC (2-0), en match disputé au stade Benjamin Mkapa à Dar Es-Salaam. Les deux buts ont été marqués par Kibu (61e) et Ateba (79e). Le CSC, qualifié avant cette dernière journée, termine donc deuxième de son groupe avec 12 points, à une longueur du leader Simba SC.

USM Khencela

05 joueurs libérés en ce mercato d'hiver

L'USM Khencela a annoncé mercredi, avoir résilié le contrat de 5 joueurs, lors de ce mercato d'hiver, ouvert le 5 janvier. « La direction du club annonce officiellement avoir résilié les contrats des défenseurs Brahim Hachoud, l'Ivoirien Gbaï Moïse, et le Béninois Glélé Togbedji, du milieu défensif Khaled Neche, et de l'ailier droit congolais Dago Tshimbamba », précise l'USM Khencela dans son communiqué. Avec un match en retard, l'USMK occupe provisoirement la 5e place au classement du championnat de Ligue 1 Mobilis avec 20 points, à égalité avec l'USM Alger, le CS Constantine, et l'ASO Chlef. Les Khencelis restent sur une élimination aux 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie, en déplacement face à la JS Saoura (2-1, a.p), en match disputé le 2 janvier à Béchar. « En revanche, la direction a décidé de conserver l'attaquant congolais Prince Ibara, après concertation avec l'entraîneur.

Bad Boys**Ride or Die,
du vrai bon boulot**

En passant aux Etats-Unis avec leur romanisé polar urbain Black, Adil El Arbi et Bilall Fallah sont devenus des mercenaires, mais pas des chefs mercenaires, des condottières capables de se tailler un état par leur seule force : comme des mercenaires, leur fortune est liée à celle des studios qui les emploient (ce que Machiavel résumait par le combat entre virtù et fortuna, en somme). Les compères ont signé des épisodes rigolos de la série Miss Marvel, un Batgirl de sinistre mémoire (car enterré par Warner pour une sombre histoire d'optimisation fiscale), et surtout, un Bad Boys For Life (2020) particulièrement mou du genou, dénué de la folie de Michael Bay. On était en plein Covid, et la franchise semblait sur les rotules, au bord de la retraite : pour Mike et Marcus l'Ehpad n'était pas loin. La réussite de Bad Boys : Ride or Die nous fait demander si Bad Boys 3 n'était pas un galop d'essai, une bande démo pour "Bilall & Adil". Une réussite toute relative, soyons clairs : on est dans l'univers Bad Boys, qui repose sur la dynamique entre les blagues plus ou moins grasses de Martin Lawrence et le flegme fatigué de Will Smith, le long d'une intrigue policière aussi classique qu'une bavure. Mais voilà, on sent que tout le monde est là, que le film est investi. Les scènes d'action sont chouettes (le final dans un "Jurassic Park de bouseux" consacré aux alligators est même carrément excitant), le rythme est là, avec toute une palette de trucs visuels pour garantir qu'on ne regardera pas (trop) sa montre... Et le film montre également un respect inattendu pour les seconds rôles, aussi surprenants soient-ils : mention spéciale à Rhea Seehorn (Better Call Saul) dans le treillis d'une US Marshal fille du capitaine Conrad (Joe Pantoliano), ou au fils caché de Will Smith ex-tueur des cartels. Certes, malgré son titre furieux, les enjeux sont pépères, et Bad Boys 4 n'est pas le Fury Road de la franchise, encore moins son Impitoyable, ou son John Rambo (ce n'est pas une idée si bête : après tout, le premier film est sorti il y a bientôt trente ans...) mais la franchise elle-même semble incapable de se soumettre à ce genre de traitement.

Netflix : après Back in Action

**Allons-nous retrouver
Cameron Diaz et Jamie Foxx ?**

Journaliste spécialisée dans l'offre ciné et séries sur les plateformes quel que soit le genre. Ce qui ne l'empêche pas de rester fidèle à la petite lucarne et au grand écran. Disponible sur Netflix, "Back in Action" signe le retour de Cameron Diaz et Jamie Foxx sur nos écrans. Et après ? Les deux stars ont-elles d'autres projets à venir ? C'est le film d'action de ce début d'année sur Netflix, Back in Action réunit tous les ingrédients pour les fans de cascades, de castagnes et de comédie. Réalisé par Seth Gordon (Comment tuer son boss ?, The Night Agent), ce long-métrage raconte l'histoire d'un couple d'anciens agents de la CIA qui ont quitté leurs fonctions pour fonder une famille. Des années plus tard, Emily et Matt sont ratrappés malgré eux par l'espionnage lorsque leur couverture est démasquée. Ils vont devoir tout faire pour protéger leurs enfants et pour retrouver une vie normale. Back in Action est l'occasion pour Seth Gordon de réunir deux stars du grand écran qui reviennent de loin. D'un côté, on retrouve Cameron Diaz, qui avait pourtant arrêté sa carrière il y a déjà 10 ans. L'actrice connue pour ses rôles dans Mary à tout prix, Vanilla Sky, Gangs of New York, Charlie's Angels, The Holiday ou encore la saga Shrek est de retour pour ce film d'action familial grâce à son partenaire de jeu et ami de longue date Jamie Foxx, avec qui elle avait déjà collaboré dans L'Enfer du dimanche d'Oliver Stone et Annie de Will Gluck. Si ce dernier n'a pas arrêté sa carrière comme Cameron Diaz, il a pourtant été contraint de déserter les plateaux de tournage pour des soucis de santé. En 2023, Jamie Foxx a déclaré qu'il était revenu de l'enfer après avoir été hospitalisé. Pendant plus d'un an, l'acteur a dû

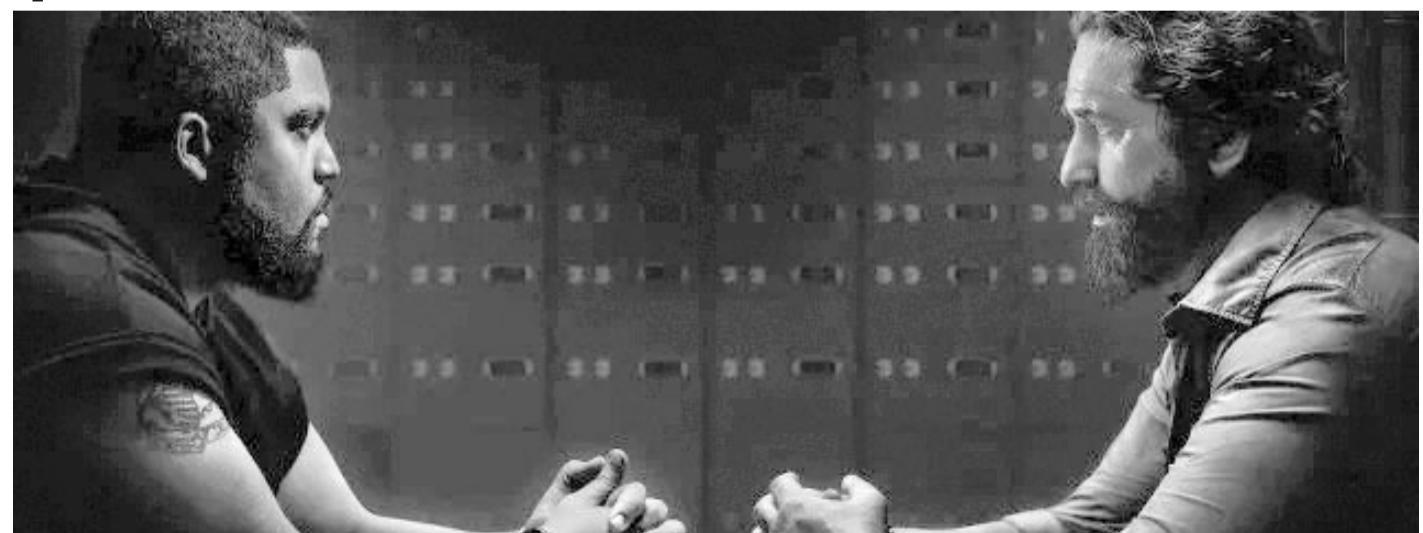


se remettre d'un accident vasculaire cérébral, qu'il a révélé lors de son spectacle Netflix "Jamie Foxx : What Ha Happened Was...". Il y a quelques mois, Bloomberg révélait que Netflix avait fait signer un contrat de 45 millions de dollars à Cameron Diaz pour tourner dans deux films, Back in Action étant l'un d'entre eux. Pour le moment, aucune information n'a été révélée sur ce second long-métrage. Mais ce ne sera pas tout, Cameron Diaz figure également au casting du film Outcome, selon IMDb. Il s'agit du prochain long-métrage de Jonah Hill, dans lequel elle devrait figurer aux côtés de Matt Bomer, Keanu Reeves, Kaia Gerber et Laverne Cox. Enfin, l'actrice devrait prêter de nouveau sa voix à la princesse Fiona dans le film d'animation Shrek 5, prochain volet de la célèbre saga de studios Dreamworks, prévu pour juillet 2026. De son côté, Jamie Foxx a eu de nombreux projets annoncés qui n'ont pas vu le jour, telle qu'une mini-série sur Mike Tyson, qui devait être produite par Martin Scorsese, dans laquelle il devait incarner le célèbre boxeur, mais aussi le film All-Star Weekend, qu'il a tourné avec Eva Longoria et Robert Downey Jr. et réalisé en 2016 et qui n'est encore jamais sorti et ne sortira peut-être jamais. Parmi les prochains projets de Jamie Foxx dont nous n'avons pas encore de nouvelles mais qui sont en post-production, on retrouve notamment Tin Soldier, un thriller de Brad Furman, dans lequel il joue aux côtés de Robert De Niro et Scott Eastwood et le biopic Signal Hill de Taylor Hackford, dans lequel il partage l'affiche avec Anthony Mackie et Elizabeth Banks. L'acteur a également été annoncé au casting du remake d'un des pires films de super-héros sur Spawn. Retitré King Spawn, ce long-métrage sera une production Blumhouse du célèbre producteur de films d'horreur Jason Blum. Enfin, Jamie Foxx a du succès avec la série Alert, qu'il a cocréée avec John Eisdorfer, diffusée sur Fox aux Etats-Unis depuis 2023. Cette série policière, déjà renouvelée pour une troisième saison, est diffusée en France sur M6 depuis le 18 janvier.

C'est l'une des meilleures sagas d'action de Gerard Butler...

Un 3ème film est-il prévu?

Passionnée de cinéma, Aude a grandi dans les salles obscures tout en tombant amoureuse des séries à côté. Jonglant entre le petit et grand écran, elle se spécialise désormais dans tout ce qui fait l'actualité, de l'anecdote du passé à la dernière info sensationnelle à relayer. Le réalisateur de "Criminal Squad : Pantera" évoque les nombreux revers de la suite et la possibilité d'un troisième opus : "C'est déjà prévu..." La franchise Criminal Squad est de retour après sept années laborieuses avec Criminal Squad : Pantera actuellement au cinéma. Mais attention, ce n'est pas encore la fin : le cinéaste Christian Gudegast pense qu'un troisième volet arrivera plus tôt que prévu... À Hollywood, il faut parfois savoir patienter. Sorti en 2018, Criminal Squad, avec Gerard Butler, O'Shea Jackson Jr. et Pablo Schreiber, a mis 15 ans à atteindre le grand écran, surmontant la faillite de Relatively Media et divers autres obstacles en cours de route. Malgré des critiques mitigées, le projet a connu un succès modeste au box-office, engrangeant plus de 80 millions de dollars pour un budget de 30 millions de dollars. Cependant, le film d'action et de



braquage a gagné en popularité grâce au marché intérieur et à une base de fans particulièrement active sur les réseaux sociaux. Christian Gudegast, son réalisateur, est plus que reconnaissant envers ce public bien que la suite était déjà en cours avant que les fans n'adoptent le film. Le développement du second volet, sorti le 8 janvier dernier sur nos écrans, a en effet commencé en février 2018. Et alors que la production était sur le point de dé-

marrer en 2020, la pandémie a retardé le film. Puis, en février 2022, ils ont de nouveau dû reporter le tournage en raison de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, leurs lieux de tournage en Croatie et en Serbie étant affectés. Ils ont ensuite déménagé en France, mais cela s'est avéré prohibitif financièrement, avant de finalement s'installer à Tenerife, en Espagne. Mais malgré tous ces obstacles, Criminal Squad : Pantera est désormais présenté dans les

salles obscures près de sept ans après la sortie du film original. L'histoire avance de deux ans, alors que "Big Nick" (Gerard Butler) traque toujours les vols criminels de Donnie (O'Shea Jackson Jr.) à l'étranger. Mais Gudegast va désormais plus loin en faisant de Big Nick un gangster lui aussi, tentant de devenir riche. Ensemble, le duo improbable prévoit de cambrioler le World Diamond Center de Nice, en France.

Donald Trump claque la porte de l'Organisation mondiale de la santé «L'OMS nous a escroqués»...

Les premières mesures de Donald Trump commencent à tomber. A peine revenu au pouvoir, le président américain a signé lundi un décret visant à retirer les Etats-Unis de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), un organisme qu'il avait par le passé vivement critiqué pour sa gestion du Covid-19. «L'OMS nous a escroqués», a accusé le locataire de la Maison-Blanche en signant ce décret, quelques heures seulement après avoir été investi, justifiant ce retrait par l'écart des contributions financières américaines et chinoises. Dans ce texte, Donald Trump exhorte les agences fédérales à «suspendre le transfert futur de tout fonds, soutien ou ressource du gouvernement des Etats-Unis à l'OMS» et les enjoint d'«identifier des partenaires américains et internationaux crédibles» capables d'«assumer les activités précédemment entreprises par l'OMS». Les Etats-Unis sont le principal donateur et partenaire de cette organisation onusienne basée à Genève. Selon l'OMS, ils contribuent à son financement via une cotisation indexée sur leur PIB, mais aussi par le biais de contributions volontaires. Leur départ de l'organisation devrait donc déclencher une restructuration importante de l'institution



et pourrait nuire aux efforts mondiaux en matière de santé publique, notamment de surveillance et de lutte contre les épidémies. L'OMS joue en particulier un rôle central de coordination lors de situations d'urgence sanitaire mondiale. Au cours de son premier mandat, Donald Trump avait déjà essayé de sortir le pays de cette organisation qu'il accusait d'être «contrôlée par la Chine». Son successeur Joe Biden avait toutefois annulé ce retrait avant qu'il ne rentre en vigueur, l'ONU prévoyant un délai d'un an entre l'annonce et la sortie effective. En se retirant, les Etats-Unis vont

par contre perdre un accès privilégié à des données de surveillance épidémique importantes, ont mis en garde plusieurs experts, ce qui pourrait nuire aux capacités de surveillance et de prévention des menaces sanitaires venues de l'étranger. «Au lieu d'être les premiers à recevoir des vaccins, nous serons en queue de peloton. Le retrait de l'OMS inflige une blessure profonde à la sécurité des Etats-Unis et à notre avantage concurrentiel en matière d'innovation», a pour sa part regretté sur X Lawrence Gostin, professeur du droit de la santé publique à l'université de Georgetown.

Une mère devant la justice en France

Elle est accusée d'avoir affamé sa fille de 13 ans jusqu'à la mort

Accusée d'avoir affamé jusqu'à la mort sa fille de 13 ans, une mère de famille de 54 ans comparaît lundi devant les assises de l'Hérault, accusée d'«actes de torture» et de «barbarie», faits pour lesquels elle encourt la réclusion à perpétuité. Le jour de sa mort, d'un arrêt cardiaque, le 6 août 2020, dans la maison familiale de Montblanc (Hérault), entre Béziers et Pézenas, Amandine ne pesait plus que 28 kg pour 1,55 m. Les conséquences d'un état «cachectique», un amaigrissement extrême, associé à une septicémie et à un possible syndrome de renutrition inappropriée, selon le rapport des médecins légistes. Elle avait également perdu plusieurs dents et avait les cheveux arrachés. Entendue le lendemain, sa mère,

Sandrine Pissarra, 54 ans, avait expliqué qu'Amandine souffrait de troubles alimentaires, ce que personne n'a confirmé, et que la veille elle n'aurait accepté que d'avaler un morceau de sucre, un peu de compote et une boisson hyper-protéinée, avant de se mettre à vomir puis de cesser de respirer. En détention provisoire depuis mai 2021, la mère d'Amandine doit répondre d'«actes de torture ou de barbarie ayant entraîné la mort sans intention de la donner», en l'espèce de l'avoir notamment «affamé». Cette ancienne serveuse, mère de huit enfants nés de trois unions, doit en outre répondre de violences volontaires sur Amandine au cours des six précédentes années. Son compagnon depuis 2016, Jean-Michel Cros, 49 ans, est jugé à ses côtés et

risque quant à lui 30 ans de réclusion pour avoir «privé de soins ou d'aliments» sa belle-fille et n'avoir rien fait pour la «sauver d'une mort certaine», selon l'ordonnance de mise en accusation consultée par l'AFP. «Il ne fait aucun doute qu'Amandine a enduré de la part de (sa mère) des violences destructrices et paroxystiques, dont le seul dessein a été la volonté de l'entraîner dans une agonie honteuse et humiliante», selon le juge d'instruction chargé du dossier dans son rapport d'enquête. Amandine était en fait depuis son plus jeune âge le souffre-douleur de sa mère, qui la privait de nourriture, lui infligeait d'interminables «punitions d'écriture» et l'enfermait dans un débarras, sous la surveillance de caméras. Selon l'expertise psychiatrique, Sandrine Pissarra, décrite par son entourage comme colérique et violente, a pu «transposer sa haine» du père d'Amandine sur le corps de sa fille.

«Ils étaient sur les sièges et les rideaux»

Un Flixbus envahi de cafards est stoppé par les passagers

C'est une option qu'ils n'avaient pas sélectionnée en achetant leur billet Flixbus: voyager au milieu de cafards. Le 16 janvier dernier, des passagers ont été contraints de composer avec ces insectes entre Barcelone (Espagne) et Lyon. «Alors que le bus était sur l'autoroute à 100 km/h, nous étions debout dans le couloir car les cafards étaient sur les sièges et les rideaux», a décrit une voyageuse à L'Indépendant. Au départ, elle en avait repéré trois et quatre. Mais le conducteur a poursuivi sa route. La situation s'est aggravée quand d'autres cafards ont commencé à tomber des grilles d'aération et ont envahi le compartiment des valises. A cet instant, le bus se trouve encore à Barcelone et une inspection du véhicule est demandée. A la fin du contrôle, il a été autorisé à reprendre la route malgré la présence des passagers indésirables. Mais le conducteur a dû rapidement s'arrêter après «un scandale général» des voyageurs. Un bus de remplacement a été affrété et les a tous pris en charge. Flixbus s'est exprimé concernant cet incident. L'entreprise affirme que le bus avait déjà été traité à plusieurs reprises et qu'elle cherche les raisons de la présence des cafards dans le véhicule.

Divorcée depuis 10 ans Elle est contrainte de rembourser 600.000 euros à son ex-mari

Christelle Gillot a été contrainte de rembourser 600.000 euros de dettes contractées par son ex-mari... dont elle est pourtant divorcée depuis 10 ans. Une histoire invraisemblable, relatée par Ouest-France et BFM. En 2020, alors qu'elle s'apprétait à se lancer dans la construction d'une nouvelle maison, Christelle Gillot apprend avec stupeur qu'elle est fichée à la Banque de France. De fil en aiguille, le mystère s'éclaircit: son ex-mari, père de ses deux enfants et aujourd'hui en situation d'insolvabilité, lui a laissé à son insu trois crédits sur le dos. Les créanciers se tournent vers elle pour récupérer l'argent. Une somme astronomique: 600.000 euros. L'homme, un ancien banquier accro aux jeux, a été jusqu'à détourner l'argent de ses clients pour financer son vice, des faits pour lesquels il a d'ailleurs été condamné en novembre 2024 par le tribunal du Mans, précise BFM. En 2015, il divorce de Christelle et ils se mettent d'accord sur un strict partage des biens: deux maisons et les crédits associés pour lui, une troisième maison pour Christelle. Sauf que cet «engagement»... ne s'est jamais concrétisé. Christelle, la cinquantaine, professeure dans un lycée de la région, est donc restée liée à son insu aux crédits en cours et considérée comme «co-emprunteur» des deux précédentes maisons. Deux emprunts que son ex-mari avait en outre arrêté de rembourser. Victime de cette terrible injustice, Christelle a entamé des poursuites pour tenter de faire entendre sa cause et multiplié les requêtes auprès des autorités, sans succès. Elle n'a dès lors eu d'autre choix que de revendre son unique maison pour rembourser les dettes de son ex-mari. Elle n'a aujourd'hui «plus rien à léguer à ses enfants», son plus grand regret dans cette affaire. «C'est comme si j'étais condamnée à perpétuité alors que je n'ai rien fait. Il y a un vrai vide juridique», confie-t-elle, profondément amère.

Elle retrouve son chat 11 ans après sa disparition

Elle n'en revient toujours pas. Marilyne, une habitante de Saint-Denis-lès-Bourg, dans l'Ain, a retrouvé son chat onze ans après sa disparition, rapporte France 3 Auvergne-Rhône-Alpes. Elle raconte qu'elle s'était «fait une raison», lorsque en 2014, le chaton âgé d'à peine un an, nommé Garfield, avait fuqué. La famille avait même adopté un nouvel animal de compagnie l'année dernière. Mais début janvier, l'association de protection animale Clan fél'Ain la contacte: elle vient d'identifier un chat grâce à sa puce électronique et il s'agit de son chat, désormais âgé de douze ans. Pendant toutes ces années, Garfield était resté vivre dans le quartier. Il était nourri par les voisins sans que personne ne se demande s'il avait une puce. Onze ans après, le «chaton» a pu retrouver Marilyne et ne quitte plus ses bras, d'après la chaîne locale.

Bruxelles

Une gare à vendre pour 1,2 million d'euros

Le marché de l'immobilier bruxellois réserve parfois des surprises de taille. En effet, ce n'est pas tous les jours qu'est offerte la possibilité d'acheter... une gare! Le site Esset Property Management a récemment mis en vente le bâtiment de la gare de Forest-Est, rapporte la Dernière Heure. Ce «bien unique et d'exception datant de 1870 n'est pas classé et a été entièrement rénové en 2019 par le bureau d'Études en Architectures Urbaines (BEAU) qui y a installé ses propres bureaux», indique l'agence. Situé sur la ligne Nivelles-Anvers, cela fait longtemps que le bâtiment n'a, en réalité, plus de fonction ferroviaire. Cet espace de 528m² de bureaux sur deux niveaux avec de très beaux espaces est donc mis en vente pour la bagatelle de 1.295.000 d'euros. L'agence pointe même la «possibilité de créer deux entrées indépendantes permettant de diviser le bien».

06h55 Bonjour !
 09h35 Téléshopping
 10h30 Amour, gloire et beauté
 11h00 Les feux de l'amour
 11h50 Les 12 coups de midi
 12h55 Petits plats en équilibre
 13h00 Le 13h Journal
 13h40 Petits plats en équilibre
 13h45 Météo
 13h50 Plus belle la vie, encore plus belle
 14h20 Coup de foudre, orgueil et préjugés
 17h30 Star Academy, la quotidienne
 18h30 Ici tout commence
 19h10 Demain nous appartient
 19h55 Météo
 20h00 Le 20h Journal
 20h45 LotofJeu
 20h50 Météo
 21h00 C'est Canteloup
 21h10 Elsbeth
 22h50 Esprits criminels
 00h55 Euro MillionsJeu
 01h05 Une famille en orJeu

06h30 En aparté
 07h05 Pamela Rose, la série
 07h35 Pamela Rose, la série
 08h06 La boîte à questions
 08h10 Les Explorateurs : l'aventure fantastique
 09h35 L'hebd'Hollywood
 09h50 La planète des singes : le nouveau royaume
 12h11 La boîte à questions
 12h20 En aparté
 12h55 Clique
 13h25 Un p'tit truc en plus
 15h15 Nous, les Leroy
 16h55 Et plus si affinités
 18h10 Têtatête (s)
 18h25 Tchi Tcha
 18h52 La boîte à questions
 19h00 Canal Champions Club
 20h55 Avant-match
 21h00 Ligue des champions
 22h55 Canal Champions Club, le débrief
 23h55 Clique
 04h10 Têtatête(s)

08h31 Ici matin
 09h05 Dans votre région
 10h30 Consomag
 10h40 Le goût des rencontres en Nouvelle-Aquitaine
 11h45 Météo
 11h50 Outremer.l'info
 12h15 Ici 12/13
 14h40 La stagiaire
 16h35 La p'tite librairie
 17h20 Slam
 18h05 Questions pour un champion
 18h50 Journal météo climat
 19h00 Ici 19/20
 19h50 Tout le sport
 20h00 Le mag Ligue 1
 20h20 Un si grand soleil
 21h05 Des racines et des ailes
 23h15 Enquêtes de région
 00h15 Journal météo climat
 00h20 Le pitch cinéma
 00h25 Libre court
 00h26 Beyond the Threshold
 00h40 Bienvenidos a Los Angeles

06h30 Incroyables transformations
 07h30 Incroyables transformations
 08h35 M6 boutique
 09h45 Ça peut vous arriver
 11h30 Ça peut vous arriver chez vous
 12h40 Météo
 12h45 Le 12.45
 13h40 Un jour, un doc
 14h50 Un jour, un doc
 15h50 Un jour, un doc
 16h50 Un jour, un doc
 18h35 La meilleure boulangerie de France
 19h40 Météo
 19h45 Le 19.45
 20h35 Scènes de ménages
 21h10 Le tatoueur d'Auschwitz
 22h05 Le tatoueur d'Auschwitz
 23h15 L'histoire vraie du tatoueur d'Auschwitz
 00h05 The Island célébrités
 01h10 The Island célébrités
 05h30 Incroyables transformations

07h05 Chili : l'incroyable voyage d'une maison de bois
 07h50 Invitation au voyage
 09h25 Amazonie, les civilisations oubliées de la forêt
 10h55 Le Nicaragua, entre volcans, lacs et mers
 11h40 Iles de beautés
 13h00 Arte Regards
 13h35 Les trois mousquetaires
 15h35 Gene Kelly mène la danse
 16h40 Les Baléares
 17h25 Invitation au voyage
 18h55 Voyage en cuisine
 19h30 Le dessous des images
 19h45 Arte journal
 20h05 28 minutes
 20h50 Le dessous des cartes - L'essentiel
 20h55 Les leçons persanes
 23h00 Un écrivain dans l'enfer nazi
 00h25 Les Quatre Soeurs
 03h00 Voyage en îles tropicales
 03h45 La Nouvelle-Zélande, un paradis sur Terre

TÉLÉVISION

15

Votre soirée

21h10

MADE IN FRANCE



Série comédie. Saison 1. Année : 2024. Durée : 45 minutes. Réalisateur : Mathilde Vallet. Avec Cécile Bois, Antonia Desplat, Thierry Neuvic, Andréa Ferréol, Jin Xuan Mao, Didier Flamand, Nadia Roz, Pierre Hancisse, Nicolas Martinez, Louise Malek

Rien ne va plus pour Olympe! Olivier, furieux de découvrir qu'elle a embauché Rita comme assistante, la confronte au moment où elle doit coûte que coûte obtenir d'Arane, son designer star, les futures esquisses du nouveau sac Valières pour des investisseurs impatients... Alors qu'Olympe pensait pouvoir compter sur Rita pour cette délicate mission, cette dernière lui annonce qu'elle doit se rendre à des obsèques dans la famille d'Olivier

21h10

ELSBETH

Série. Saison 1. Année : 2024. Durée : 45 minutes. Réalisateur : Rob Hardy. Avec Carrie Preston, Danny Mastrogiovio, Wendell Pierce, Carra Patterson.

Une légende du tennis, «Yoyo» Johann Arnaldo, meurt en direct sur le court lors du tournoi de New York. Elsbeth, qui observe l'enquête de l'Unité des affaires sensibles, alertée par l'attitude étrange de Cliff McGrath, le père et l'entraîneur de l'adversaire de Yoyo, soupçonne qu'il s'agit d'un homicide. Son implication dans l'enquête menée par le lieutenant Smullen va révéler les dessous peu glorieux du tennis professionnel et permettre de confondre Cliff, dépassé par ce qu'il a mis en oeuvre pour assurer à son fils la victoire et la gloire...



20h50

LE TATOUEUR D'AUSCHWITZ



Série. Saison 1. Année : 2024. Durée : 55 minutes. Réalisateur : Tali Shalom-Ezer. Avec Jonah Hauer-King, Harvey Keitel, Shira Haas, Anna Prochniak, Melanie Lynskey, Jonas Nay, Tallulah Haddon, Mili Eshet

Lale Sokolov, survivant de l'Holocauste, fait la connaissance de l'écrivaine Heather Morris qui va rédiger sa biographie. Il évoque à la fois les souvenirs traumatisants et fracturés des pires années de son existence, alors qu'il était tatoueur dans le camp d'Auschwitz, mais aussi sa rencontre avec l'amour de sa vie, la déportée Gita...



Défense civile à Ghaza

Appel à un soutien logistique et humain international

La Défense civile de Ghaza a appelé à un soutien logistique et humain de la part des équipes de défense civile arabes et étrangères pour aider dans les efforts de secours dans l'enclave palestinienne. Lors d'une conférence de presse tenue lundi, la Défense civile palestinienne a appelé à "un soutien logistique et humain de la part des équipes de défense civile arabes et étrangères pour aider dans les efforts de secours", soulignant "le besoin de Ghaza en équipements de sauvetage, de premiers secours et de lutte contre l'incendie en raison du manque de ressources". Dans un rapport, la Défense civile a fait état de "445 membres de son équipe tués, blessés ou arrêtés durant la guerre d'extermination qui a duré 470 jours". Le rapport souligne, en outre, le ciblage de "17 centres et bureaux sur un total de 21 par l'armée (sioniste), dont 14 ont été totalement détruits et trois ont subi des dégâts partiels". Le rapport ajoute que l'armée sioniste "a détruit complètement ou partiellement 85% des véhicules de la Défense civile, y compris des camions de lutte contre les incendies, de secours, de premiers secours et des véhicules de transport rapide". Aussi, "2840 martyrs ont vu leurs corps réduits en cendres, en raison de l'utilisation par l'armée (sioniste) d'armements générant des températures de 7000 à 9000 degrés Celsius, ce qui fait fondre tout ce qui se trouve au centre de l'explosion".

Nigéria

98 morts après l'explosion d'un camion citerne

Le bilan de l'explosion d'un camion citerne samedi dans le centre du Nigeria, le pays le plus peuplé du continent africain, s'élève désormais à 98 morts, ont déclaré hier lundi les secours. Samedi vers 10:00 (09:00 GMT), un camion-citerne transportant 60.000 litres d'essence a eu un accident au niveau du carrefour de Dikko, dans l'État du Niger, sur la route reliant la capitale fédérale Abuja à la ville de Kaduna. «Vingt boutiques» ont également été détruites par l'explosion, selon Abdullahi Baba Arah, le directeur général de l'Agence des secours pour l'Etat du Niger (NSEMA), après un précédent bilan de 86 morts fourni dimanche. Le ministre de l'Information, Mohammed Idris, a déclaré que «plus de 265 personnes ont perdu la vie dans des accidents de ce type» durant les cinq derniers mois, dans un communiqué diffusé lundi. Le président nigérian, Bola Ahmed Tinubu a «souligné le caractère tragique et évitable de l'incident», dans un communiqué dimanche matin. Les accidents sur des routes mal entretenues sont fréquents au Nigeria. Il a également ordonné le lancement d'une campagne nationale qui «sensibilisera le public aux risques graves et aux dangers pour l'environnement que représente le ramassage de carburant dans des camions-citernes tombés à terre». «Nous devons sensibiliser le public pour qu'il évite de s'approcher lorsqu'un accident de ce type se produit», a déclaré dimanche à la presse Mustapha Lamorde, un représentant de l'autorité de régulation du secteur pétrolier (NMDPRA), venu sur les lieux de l'accident. Samedi, le gouverneur de l'Etat du Niger, Umaru Bago, avait invité «la population à être toujours responsable et à donner la priorité à sa sécurité».

Cessez-le-feu à Ghaza

Incomplet sans un processus pour le règlement définitif de la question palestinienne

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a souligné, lundi à New York, lors d'une réunion du Conseil de sécurité présidée par l'Algérie, que le cessez-le-feu à Ghaza sera incomplet sans un processus politique permettant un règlement définitif de la question palestinienne. Présidant un débat public du Conseil de sécurité au niveau ministériel sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, M. Attaf, chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné que "le cessez-le-feu à Ghaza ne sera complet et pérenne qu'en s'appuyant sur un processus politique constructif, éclairé, résolu et sincère visant en priorité à parvenir, dans les meilleurs délais, à un règlement définitif de la question palestinienne, conformément à la solution à deux Etats, acceptée par la communauté internationale". Il a affirmé, dans ce sens, que l'Algérie, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et conformément à ses instructions, continuera à assumer son rôle et à participer à tous les efforts internationaux visant à "répondre aux besoins humanitaires du peuple palestinien dans la bande de Ghaza dès la levée du blocus inique qui lui est imposé, et ce, en contribuant aux efforts de secours, en apportant de l'aide pour la construction d'hôpitaux de campagne dès que les conditions le permettront, mais aussi en continuant à soutenir l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), qui a été accusé à tort, diffamé et menacé, sans perdre sa raison d'être". De plus, l'Algérie soutiendra et appuiera "le processus de réconciliation et d'unité nationale palestinienne, un processus qui demeure une nécessité absolue et qu'il importe de mener à bien pour mettre fin aux divisions dont le peuple palestinien a pâti", a poursuivi le ministre d'Etat. Enfin, l'Algérie s'emploiera à "renforcer la solution à



deux Etats consacrée par la légalité internationale, en œuvrant à préserver les fondements de l'établissement de l'Etat palestinien indépendant et souverain, en favorisant son admission comme membre de plein droit à l'ONU et en encourageant les reconnaissances internationales à son égard en prévision de la conférence internationale qui devrait se tenir la mi-2025", a précisé M. Attaf. Concernant l'accord de cessez-le-feu à Ghaza, il a adressé ses remerciements et exprimé sa gratitude au groupe de médiation internationale, qui "a travaillé sans relâche pour parvenir à cet accord, après 15 mois d'une guerre qui a causé un bilan tragique et indicible". A cette occasion, M. Attaf a exhorté le Conseil de sécurité à concentrer ses efforts, à ce stade, sur trois principaux niveaux. Le premier consiste à "consolider cet accord" et à "suivre sa mise en œuvre dans toutes ses dimensions et à travers toutes ses étapes", a-t-il expliqué, soulignant que "notre Conseil doit appuyer le groupe de médiation internationale dans la supervision de l'activation du cessez-le-feu complet et pérenne, de la levée des restrictions imposées aux efforts de secours humanitaire, du parachèvement de l'échange d'otages et de détenus et du retrait total des forces d'occupation israéliennes de la bande de Ghaza". Le deuxième niveau, a-t-il dit, concerne "la nécessité pour le Conseil de sécurité de veiller à ce que les arrangements du (jour d'après) dans la bande de Ghaza respectent la volonté des Palestiniens, consacrent leurs ententes et protègent leurs aspirations à aller de l'avant dans la concrétisation de leur projet national sur le terrain". "Ghaza n'est pas une terre sans propriétaire ni une terre sans habitants. Son avenir doit être déterminé par les Palestiniens eux-mêmes, loin des ingérences étrangères qui ne peuvent qu'accentuer les divisions et les éloigner du processus de réconciliation nationale", a-t-il soutenu. "Les arrangements du +jour d'après+ à Ghaza doivent aussi respecter l'unité du peuple palestinien, l'intégrité de la terre sur laquelle s'établira l'Etat palestinien et la communauté de destin du peuple palestinien. Ils doivent également accorder une place importante au plan de reconstruction de Ghaza et aux moyens d'accélérer sa mise en œuvre", a insisté le ministre d'Etat. Le troisième et dernier niveau est, quant à lui, "lié à l'impératif de mettre à profit l'accord de cessez-le-feu pour lancer un véritable processus politique sous l'égide des Nations unies pour le règlement du conflit israélo-palestinien", a conclu M. Attaf.

Maroc

Des familles expulsées de leurs terres pour les offrir aux sionistes

Les autorités marocaines ont une nouvelle fois expulsé brutalement des dizaines de familles de leurs terres, cette fois dans la localité de Tagounit, dans la province de Zagora (Sud), les gendarmes n'ayant pas hésité à malmenner des femmes et des personnes âgées pour donner leurs biens aux sionistes. Une vidéo postée sur les réseaux sociaux montre des gendarmes marocains en grand nombre agresser des personnes âgées et des femmes pour les expulser hors de leurs terres. "Les gendarmes ont porté atteinte à l'honneur et à l'intégrité physique des femmes" qui tentaient de les empêcher de procéder à leur expulsion, a indiqué le commentaire accompagnant la vidéo. Quelques jours plus tôt,

une opération similaire avait été menée à "Douar Sidi Benazouz", une autre localité visée par une décision d'expulsion où des familles ont été sommées de quitter leurs terres qu'elles occupent depuis 90 ans, voire 120 ans pour certaines. "Nous n'avons pas où aller. S'ils veulent détruire la maison sur nos têtes, qu'ils le fasse. On ne bougera pas", a déclaré un habitant. Une dame s'est insurgée, quant à elle, contre ces ordres de libérer les lieux qui la "jetteront, avec les enfants, à la rue", faisant part de sa décision de "rester sur place quoi qu'il en coûte". Sur les réseaux sociaux marocains, ce genre de vidéos se multiplie. Depuis la normalisation avec l'entité sioniste et la promulgation d'une loi controversée permettant aux juifs ayant vécu au Maroc de prendre possession de biens immobiliers, des centaines de Marocains ont été ainsi sommés de quitter leurs biens au profit de sionistes qui prétendent en être les propriétaires légaux. Plusieurs rapports témoignent d'expulsions de familles marocaines de maisons qu'elles possédaient depuis des décennies. Les victimes, pourtant munies de preuves de propriété en bonne et due forme et de quittances de paiement d'impôts, se sont retrouvées devant la menace d'expulsion. Leurs appels au procureur du roi pour intervenir afin de protéger leurs droits sont restés sans réponse.